

# ESPACE 110

Centre Culturel d'Illzach

25  
27

*Scène conventionnée  
d'intérêt national  
« art et création »*



**PROJET ARTISTIQUE**



# SOMMAIRE

## 1. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

## 2. LA MAISON DES ARTISTES - ACCOMPAGNER LA CRÉATION ARTISTIQUE

- A. Les accueils en résidence de création
- B. La coproduction
- C. Les réseaux

## 3. DIFFUSER LA CRÉATION ARTISTIQUE

- A. La saison culturelle
- B. Festivals et temps forts

## 4. LA MAISON DES POSSIBLES - LES PUBLICS

- A. Actions culturelles
- B. Éducation Artistique et Culturelle
- B. Résidence de territoire

## 5. LA POROSITÉ DES ACTIVITÉS DE LA STRUCTURE AU SERVICE DE LA CRÉATION ARTISTIQUE

- A. Les activités - loisirs
- B. La maison des petits - Curieux en vacances
- C. La maison des lecteurs - La bibliothèque

## 6. LES MOYENS

- A. Les moyens humains
- B. Les espaces et les moyens techniques
- C. Les moyens financiers
- D. Les moyens de communication
- E. Panorama chiffré

## 7. CONCLUSION

# NOTRE MAISON, LIEU DE VIE ET D'ÉPANOUISSEMENT

**Direction Thomas Ress**

Tiers-lieu par nature, au service des publics qui viennent vivre ici leurs passions, notre maison propose une saison culturelle pluridisciplinaire. Nous accompagnons la création et les compagnies du Grand Est tout en œuvrant à rendre la culture accessible. Parmi les temps forts : Bédéciné, festival international de la bande dessinée croise arts graphiques et arts vivants, La Quinzaine de la Danse met à l'honneur cette discipline à l'échelle du territoire.

Les circulations entre rendez-vous réguliers et temps forts nourrissent la curiosité de chacun. Nous hébergeons 130 activités de loisirs pour tous les âges, un accueil de loisirs et une école de musique. Notre bibliothèque avec ses 16 000 références, partage au quotidien ses pépites ! Notre Maison est résolument atypique, poétique, artistique et ouverte à tous.





# 1. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

**L'Espace 110 – Centre Culturel d'Illzach · Scène conventionnée d'intérêt national « art et création » est une maison atypique, un tiers-lieu.**

Fort de son histoire - créé en 1965 - et de la mutation qu'il connaît depuis 2015, l'Espace 110 – Centre Culturel d'Illzach · Scène conventionnée d'intérêt national « art et création » est aujourd'hui un outil majeur au service de la création sur le territoire du Grand Est, tout en étant un lieu de vie et de brassage des publics impressionnant.



De 1965 à 2015, l'Espace 110, de par ses valeurs issues de l'éducation populaire, est devenu au fil des années la plus grande Maisons des Jeunes et de la Culture de France, un lieu d'émancipation et de développement personnel.

Peu connue alors pour son activité culturelle - en dehors de son festival international de la bande dessinée, Bédéciné, créé en 1985, événement majeur aujourd'hui dans le paysage national de la bande dessinée, et de sa bibliothèque - la municipalité et l'association ont voulu donner un nouveau souffle à la structure après le départ à la retraite de la direction en inscrivant son projet au cœur d'une véritable aventure culturelle. Un choix risqué et ambitieux.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2015, Thomas Ress est nommé directeur de l'Espace 110 – Centre Culturel d'Illzach pour succéder à Pierre Schittly qui le dirigeait depuis 30 ans.

Le projet a alors pris un tournant culturel considérable, en inscrivant dans son ADN le soutien à la création sur le territoire du Grand Est et le travail d'accessibilité aux œuvres. Sans pour autant mettre de côté son aspect social et associatif, porté par ses nombreuses activités de loisirs. Le tout en créant une synergie et une émulation entre ces deux domaines si loin et pourtant si proches, qui donnent à l'Espace 110 ce caractère atypique.

La maison n'a jamais été aussi visible, soutenue et fréquentée que ces dernières années. Elle est devenue une des structures de référence en Région pour l'accompagnement des équipes artistiques. Cette image s'est développée au-delà de notre territoire dans les différents réseaux et rencontres professionnelles.

Avec une implantation stratégique sur le territoire entre Illzach, Modenheim et Mulhouse, l'Espace 110 attire une importante quantité de population. Au-delà de ce fort ancrage au sein de ces territoires, l'Espace 110 est très actif au cœur du riche tissu associatif, social et scolaire de ce bassin de vie.

En 2023, le bâtiment de l'Espace 110 obtient le label « Architecture contemporaine remarquable ».

**En 2024, le ministère de la Culture octroie à l'Espace 110, l'appellation de Scène conventionnée d'intérêt national « art et création ». Celle-ci reconnaît et assoit le projet et le travail mené par la structure en faveur des artistes du territoire et ses actions d'accessibilité aux œuvres et aux loisirs.**



## 2. LA MAISON DES ARTISTES - ACCOMPAGNER LA CRÉATION ARTISTIQUE

### A. Les accueils en résidence de création

La présence des artistes dans les murs de l'Espace 110 est la clé de voûte de notre projet. Nous sélectionnons les équipes avec une attention particulière portée à la diversité : diversité des formes, diversité des disciplines, diversité des écritures et surtout diversité des porteurs et porteuses de projets.

Le constat est évident, plus l'accompagnement est respectueux, bienveillant, intelligent et généreux, plus la relation au territoire est forte. Les artistes se sentent chez eux et ont envie de rendre la pareille aux publics.

L'accompagnement de l'Espace 110 c'est avant, pendant et après.

Nous proposons environ sept temps de résidence par an à l'Espace 110, avec une mise à disposition du théâtre en ordre de marche, la prise en charge du transport, de l'hébergement, des repas et pour beaucoup, une enveloppe de coproduction.

Aujourd'hui chaque résidence dure une semaine, nous avons pour objectif de permettre aux équipes artistiques une présence de 15 jours dans nos murs.

Nous essayons d'accompagner les projets à N-2 et d'être pleinement acteur du processus de création.

Pour que la production soit solide et viable, l'Espace 110 s'engage auprès des équipes à une mobilisation dans la recherche d'éventuels partenaires de production et de diffusion pour débiter le processus de création. En effet, nous sommes convaincus que ce n'est pas seulement l'affaire des équipes artistiques.

Il est important pendant la présence des équipes d'assurer une veille artistique, le tout sans ingérence, afin de garder un lien avec le plateau et l'avancée de la création. Cet accompagnement peut se vivre d'ailleurs à l'échelle entière de la structure. Les compagnies sont toujours en attente d'un retour technique, sur la production ou encore la médiation.

Cet aller-retour apporte autant aux équipes artistiques qu'à celle du théâtre alors pleinement au cœur du processus de création.

Les équipes en résidence à l'Espace 110 y sont forcément programmées. La prise de risque est commune.

Toutefois la résidence peut également prendre la forme d'un temps de recherche sur le travail et les axes de la compagnie en général. Dans ce cas, nous programmons une œuvre au répertoire de cette équipe, afin que la rencontre avec le public puisse tout de même avoir lieu.

L'accompagnement c'est aussi après. Comment le théâtre continue son compagnonnage avec les artistes une fois le spectacle présenté dans la structure ? Ce travail repose principalement sur la mise en réseau de la compagnie pour que la création puisse avoir une longue et belle vie.



#### Voici une sélection d'équipes accueillies en résidence de création ces dernières saisons :

- Compagnie Facteurs Communs – Fred Cacheux - Strasbourg
- Compagnie Yokaï – Violaine Fimbel - Reims
- Groupe Tongue – Mathias Moritz - Strasbourg
- Compagnie In Vitro – Marine Mane - Reims
- Compagnie Les Attentifs – Guillaume Clayssen - Colmar
- Compagnie Quai n°7 – Juliette Steiner - Strasbourg
- Compagnie Théâtre en Scène – Vincent Goethals - Metz
- Compagnie Rêve général ! – Marie Normand - Epinal
- Compagnie Premiers Actes – Thibaut Wenger - Munster
- Compagnie Le Gourbi Bleu – Sandrine Pirès - Colmar
- Compagnie Ultima Necat – Gaël Leveugle - Nancy
- Compagnie ATeKa – Abdoulaye Konaté Trésor - Strasbourg
- Compagnie Munstrum Théâtre – Louis Arène et Lionel Lingelser - Mulhouse



**Voici les équipes en résidence accueillies lors de la saison 2024-2025,  
sur 10 semaines au total :**

- *Compagnie des Rives de l'Ill* – Thomas Ress - Illzach
- *Compagnie Théâtre en Scène* – Vincent Goethals - Metz
- *Compagnie 1001* – Sayeh Sirvani - Strasbourg (**artiste associée à l'Espace 110**)
- *Compagnie La Lunette-Théâtre* - Thierry Simon - Strasbourg
- *Compagnie Le Veilleur* – Marion Bouquet - Strasbourg
- *Compagnie La Récidive* – Cyril Balny - Strasbourg

Nous développons également des résidences hors les murs, pour les équipes pour lesquelles la rencontre avec le public fait pleinement partie du processus de création, notamment en lien avec le Collège Jules Verne d'Illzach et l'Institut pour Déficient Sensoriels Le Phare à Illzach. La compagnie La Récidive - Cyril Balny ou encore la compagnie La Spirale - Jean Boillot, ont récemment été accueillies hors les murs.

**Lieu de création, d'expériences pluridisciplinaires, de croisements et de rencontres, notre maison soutient des compagnies reconnues et des artistes émergents du territoire. Depuis 2015, plus de 130 compagnies du Grand Est ont été accompagnées.**

Enfin, la Ville d'Illzach a pour projet dans les prochaines années de construire une résidence d'artiste attenante à l'Espace 110, avec des logements, un lieu de vie et un espace de répétitions. Outil qui permettrait de renforcer d'autant plus notre démarche d'accompagnement des artistes.

Depuis la saison 2023-2024, nous accompagnons pour trois ans une équipe émergente, dans le cadre du dispositif de la Région Grand Est : « Soutien aux émergences ». La compagnie 1001, fondée au printemps 2021 à Charleville-Mézières par Sayeh Sirvani et depuis installée à Strasbourg, a l'ambition de croiser le théâtre de marionnettes avec l'art du conte, en s'inspirant de l'héritage de la culture iranienne. La compagnie se singularise par le développement innovant d'une technique contemporaine encore peu connue le costume marionnettique.

L'Espace 110 accompagne l'équipe pour développer et réaliser ses objectifs en termes artistiques, de diffusion et de structuration. Nous avons diffusé une œuvre de son répertoire « L'ivresse des profondeurs », lui avons fait une commande d'une petite forme présentée sur le Festival Bédéciné : « Zâl », accompagné sa prochaine création « La Perle » et lui avons proposé un projet fort de territoire « Une ombre, une histoire ». En outre, des temps de formations sur différents volets identifiés comme des points de fragilité de l'équipe sont proposés et la direction l'accompagne au sein de différentes vitrines professionnelles et réseaux dans la recherche de partenaires et de lieux de diffusion.





## B. La coproduction

La coproduction demeure une source financière majeure dans la construction d'un spectacle. Chercher des partenaires financiers est donc une des activités cruciales pour les compagnies.

Ces dernières années, l'Espace 110 a accompagné l'ensemble de ses accueils en résidence par un soutien financier entre 2 000 € par équipe et 8 000 € pour la résidence de territoire. Cela représente une enveloppe d'environ 22 000 € par saison. Cet accompagnement, reflet de nos moyens antérieurs, ne nous apportait pas satisfaction. Ces petites enveloppes fragmentent les budgets de création et démultiplient le nombre de coproducteurs par spectacle ce qui rend le travail des équipes de plus en plus complexe.

Le travail mené ces dernières années, nous a permis dès la saison 2023-2024, de monter cette enveloppe à 30 000 € avec un apport pouvant aller jusqu'à 5 000 € par équipe et 8 000 € pour la résidence de territoire, avec l'objectif d'atteindre 50 000€ en 2027.

Ces enveloppes sont fléchées sur la création contemporaine en Région, dont l'une d'elles dédiée à une équipe émergente du territoire.

D'autres apports en coproduction sont également réalisés par notre implication dans les réseaux. L'objectif de cette engagement étant de connaître parfaitement le paysage territorial et la vie de ses créations afin d'encourager les projets portés à plusieurs. Et de s'inscrire ainsi dans une logique d'accompagnement collectif et de synergie à l'échelle du territoire.

**Ainsi l'accompagnement qu'apporte l'Espace 110 aux artistes du Grand Est, c'est résolument avant, pendant et après la création !**

**En amont, avec des temps de résidence sont proposés, avec une enveloppe de coproduction, une mise à disposition de nos locaux, du plateau et des compétences des équipes. Des engagements financiers et de diffusion sont pris pour permettre aux spectacles d'être sereinement créés ; des répétitions publiques, des ateliers et des sorties de résidence sont organisés pour confronter les premières matières avec les publics.**

**Quand arrive la diffusion du spectacle, c'est avec convivialité et bienveillance que les compagnies sont accueillies dans cette foisonnante maison. Enfin l'accompagnement se poursuit dans le temps par la promotion du travail des artistes accompagnés dans les réseaux professionnels.**

## C. Les réseaux

Face aux incertitudes, notre meilleur outil est d'entretenir et de renforcer l'essence même de ce qui nous rassemble : faire réseau. « *Le théâtre est indispensable à ce qui nous rend humain* » d'après Edward Bond. Et qu'est-ce qu'être humain si ce n'est d'appartenir à un ensemble.

Le travail en réseau est le meilleur outil pour accompagner une équipe artistique. L'Espace 110 est particulièrement actif dans nombre d'entre eux.

### • Quint'Est réseau spectacle vivant Bourgogne-Franche-Comté Grand Est

Quint'Est réseau spectacle vivant Bourgogne-Franche-Comté Grand Est a pour but de favoriser la circulation des œuvres du spectacle vivant entre ces deux régions et de soutenir la création artistique contemporaine.

Les objectifs du réseau Quint'Est sont de promouvoir la création artistique, de favoriser la mise en œuvre de moyens de production et d'accompagner des artistes, notamment émergents, dans leur parcours et leur rapport aux publics. Il contribue également à une meilleure circulation des œuvres du spectacle vivant dans les deux grandes régions, ainsi qu'au plan national voire international, et notamment pour les productions des compagnies implantées ou travaillant dans ces deux régions.



Chaque année, une quarantaine de directrices et directeurs de structures culturelles de spectacle vivant (Centres dramatiques nationaux, Scènes nationales, Scènes conventionnées, Théâtres de ville, salles associatives, relais culturels...) implantées dans le Grand Est et en Bourgogne-Franche-Comté adhèrent à Quint'Est et à sa charte d'accompagnement des créations artistiques.



**Voici les équipes accompagnées à Quintessence  
par l'Espace 110 :**

- Compagnie Verticale – Catriona Morisson
- Compagnie La Lunette Théâtre – Thierry Simon
- Compagnie Le Gourbi Bleu – Sandrine Pirès
- Compagnie Ultima Necat – Gaël Leveugle
- Compagnie Java Vérité – Julia Vedit
- Compagnie In Vitro – Marine Mane
- Compagnie Quai n°7 – Juliette Steiner
- Compagnie en attendant – Jean Philippe Naas
- Compagnie 1001 – Sayeh Sirvani



Quint'Est a créé Quintessence : un espace bienveillant de découverte de projets mais aussi de spectacles en diffusion qui réunit structures de création et de diffusion, équipes artistiques et institutions.

Interrégional, pluridisciplinaire, Quint'Est s'est ouvert à la collaboration avec d'autres réseaux parmi lesquels le Groupe des 20 Île-de-France, le Groupe des 20 Auvergne-Rhône-Alpes, La Theater Federatioun ou FLAS (Fédération Luxembourgeoise des Arts de la Scène), le réseau suisse de la FRAS et La Croisée des Hauts de France.

L'Espace 110 a une implication très forte dans ce réseau. Thomas Ress en a été le président de 2019 à 2022 et a occupé avant et après divers postes au sein de la gouvernance de Quint'Est. L'Espace 110 a par ailleurs accueilli l'édition 2019 de Quintessence. Thomas Ress accompagne chaque année un projet à Quintessence avec un collègue d'un autre territoire, en préparant l'équipe pour qu'elle arrive solide et sereine à ce temps de présentation.

**• Scènes d'Automne en Alsace**

Créé en 2012, Scènes d'Automne en Alsace, c'est plus de 10 ans d'un accompagnement conjoint de cinq structures culturelles engagées en faveur des artistes de notre territoire et de la jeune création contemporaine. La Comédie de Colmar - Centre dramatique national Grand Est Alsace, La Filature - Scène nationale de Mulhouse, Le Créa - Festival Momix à Kingersheim, l'Espace 110 - Centre Culturel d'Illzach - Scène conventionnée d'intérêt national « art et création » et le Théâtre La Coupole de Saint-Louis sont les co-organisateurs de ce temps fort.

Chaque année à l'automne, Scènes d'Automne en Alsace œuvre à la mise en lumière, toujours renforcée, des compagnies et de leurs créations auprès des publics et des professionnels.

Lors de chaque édition, une compagnie, voire deux, bénéficient d'un soutien appuyé de la part de tous les lieux partenaires : coproductions communes, temps de résidence, diffusion collégiale.



La programmation de ce temps est enrichie d'autres spectacles, représentatifs de la diversité des univers artistiques, du foisonnement et de l'audace du travail créateur en Alsace.

D'année en année, les Scènes d'Automne prennent plus de sens. Nous comprenons, collectivement, de mieux en mieux les besoins et les demandes des artistes de notre territoire. L'accompagnement collectif qui a été mis en place lors de la saison 2021-2022 autour de Juliette Steiner et de son spectacle « Services » ou de Natasha Steck autour

d'«Un jour, j'irai à Tokyo avec toi » en 2023-2024 ont été des gestes forts au profit des créations, qui auront fait grandir des équipes et leur aura permis d'avoir une visibilité non égale jusqu'à-là.

**Voici les équipes soutenues par Scènes d'Automne en Alsace :**

- Compagnie Quai n°7 – Juliette Steiner
- Groupe Tongue – Mathias Moritz
- Compagnie You'll Never Walk Alone – Natacha Steck
- Compagnie Les ombres des soirs - Youssouf Abi-ayad
- Compagnie Lucie Warrant - Laure Werckmann



## • L'Est Danse

À l'initiative de treize scènes culturelles de la Région Grand Est, le réseau L'Est Danse a été créé afin de soutenir des artistes chorégraphiques implantés dans la Région, de développer la présence de la danse sur le territoire régional et de favoriser une création chorégraphique ambitieuse en lui donnant les moyens de s'associer à des partenaires de qualité.

L'Est Danse soutient des compagnies régionales en regard des possibilités de chacun des partenaires dans leur grande diversité. Ce soutien se traduit par des apports en coproduction, en résidence de création et en diffusion dans le réseau.

Le montant total de coproduction réuni pour la première édition a été de 81 000 €, appuyé par une aide de la DRAC Grand Est.

Voici les équipes accompagnées par L'Est Danse et par l'Espace 110 :

- La Distillerie Collective – Marie Cambois
- Compagnie Ez3\_Ezio Schiavulli
- Compagnie l'Octogonale – Jérôme Brabant
- Compagnie Simon Feltz – Simon Feltz



Le travail de réseau se fait également au quotidien par la mobilisation des programmeurs et professionnels de la culture autour des projets qu'accompagne l'Espace 110.

De nombreux partenariats de proximité sont noués avec différentes structures telles que La Filature, Scène nationale de Mulhouse, La Comédie de Colmar - Centre dramatique national Grand Est Alsace, Le Ballet de l'Opéra national du Rhin,, Le Créa - Festival Momix. Ce travail collaboratif se concrétise par des achats de spectacles en commun, des coproductions communes, des mutualisations d'accueils et de moyens, des temps forts en commun, etc.

Thomas Ress est particulièrement impliqué dans les différents comités d'experts de la DRAC Grand Est, de la Région Grand Est et de la Ville de Strasbourg. Il est également secrétaire du Conseil d'Administration de l'Agence Culturelle Grand Est depuis 2022, et du TJP - Centre dramatique national Strasbourg - Grand Est.



### 3. DIFFUSER LA CRÉATION ARTISTIQUE

#### A. La saison culturelle

« Vous n'avez pas besoin de comprendre : certaines choses demandent du temps à être comprises.  
Quelquefois, des choses demandent jusqu'à des années pour être comprises.  
Et d'autres choses ne seront jamais comprises (et c'est comme ça et c'est bien comme ça) ».  
Petit guide du spectateur - **Cara Spooner, chorégraphe**

Questionner le monde, les enjeux majeurs de notre société, prendre le temps de penser collectivement, de pouvoir dire non... Avoir recours à des formes fortes, puissantes qui permettent d'interroger le fond avec plus de facilité. L'importance du pouvoir esthétique, tout dire grâce à la forme.

Le projet culturel de l'Espace 110 est axé sur le soutien à la création des équipes du Grand Est. Plus de 130 équipes de la Région ont été accompagnées depuis 2015. 80% des équipes accueillies sont implantées dans le Grand Est, 70% des spectacles diffusés sont des engagements préalables à la création.

Conçue de façon pluridisciplinaire, chaque saison comporte - festivals inclus - environ 35 spectacles pour 80 représentations. La programmation a pour axes principaux : le texte et le corps. Théâtre, danse, marionnettes sont donc au cœur du projet artistique. L'exigence, le renouvellement des formes, la puissance esthétique sont des critères forts de sélection des pièces programmées.

Les spectacles de la saison s'adressent principalement à un public adulte et adolescent. Une attention particulière et forte est portée au public adolescent, bien que des propositions pour les plus petits viennent ponctuer la saison afin d'offrir l'occasion aux enfants et écoliers de tous âges de découvrir des œuvres. Chaque saison, une vingtaine de représentations ont lieu sur le temps scolaire.

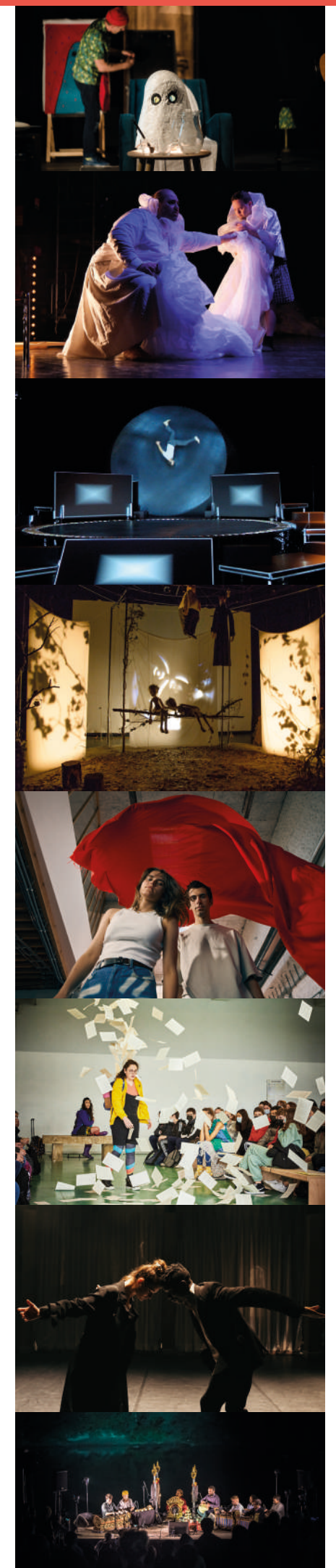
La programmation musicale, circassienne et de rue se concentre principalement dans des propositions communes portées par l'Espace 110 et la Ville d'Illzach lors d'un temps festivalier estival « Nuits d'été », lors du festival Bédéciné et lors du Marché de Noël de la Ville.

Cette dynamique créative, au cœur du projet de l'Espace 110, est également partagée avec la Compagnie des Rives de l'Ill dont Thomas Ress, est le metteur en scène. Il porte au sein de la structure, une création, une saison sur deux. Le modèle économique de la compagnie est distinct de celui de la structure.

Depuis la saison 2024-2025, trois grandes thématiques émaillent la saison et viennent réunir plusieurs spectacles de la programmation, une exposition et un panel d'actions culturelles familiales et intergénérationnelles, et notamment les samedis « Comme à la maison ».

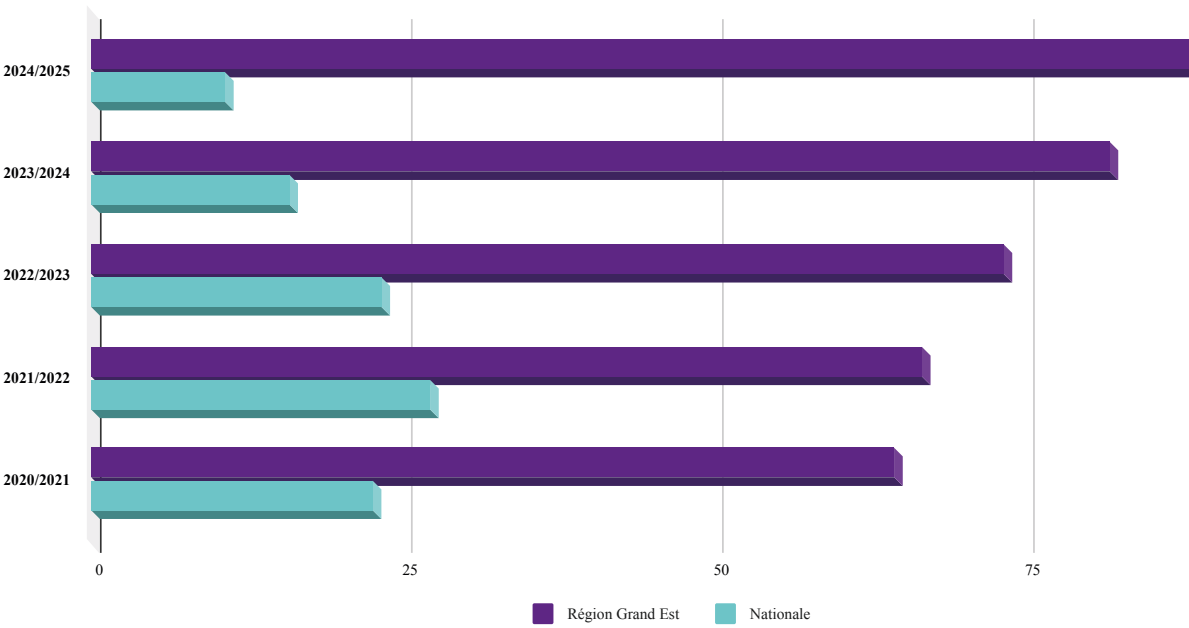
#### Voici les spectacles programmés pour la saison 2024-2025 :

- La tortue de Gauguin - Compagnie Lucamoros
- Spoutnik Disko Mobil / Badaboum - Compagnie Vladimir Spoutnik
- Colt
- Une exposition - Compagnie RN7
- Polyphème - Wassim Halal & Gamelan Puspawarna
- Un jour, j'irai à Tokyo avec toi - Compagnie You'll Never Walk Alone
- Ich wàrt uf de Theo - Compagnie OC&CO
- Quatre mains - Compagnie La Spirale / Jean Boillot
- Mille secrets de poussin - Collectif Quatre Ailes
- Bouchka - Cie / CREATURE - Lou Broquin
- Zâl - Compagnie 1001
- Le manège des 1001 nuits - Compagnie Atelier Mobile
- Le Manipuloparc - Compagnie Le Montreur
- Funky Mannalas Tour
- LOOPS - Compagnie Kiaï
- Les courants d'air - Compagnie L'Indocile
- Déambulation - Tricoteries & Cie
- Stevensongs - Fergessen
- Polywere - Compagnie Oblique
- Des larmes d'eau douce - Compagnie La Mandarine Blanche
- 1972 - Compagnie Facteurs Communs
- Disparaître : fantômes ! - La Mâchoire 36
- Robot, l'amour éternel - Kaori Ito / TJP - Centre Dramatique National Strasbourg - Grand Est
- Planètes - Compagnie L'Octogonale / Jérôme Brabant
- Desorden - Justine Berthillot + Soirée Roller Disco
- Jérémy Fisher - Compagnie des Rives de l'Ill
- Nous quartier libre - Compagnie Tout va bien !
- Frédéric ou la Grande histoire de Frédéric et Anissa - Compagnie Verticale
- Friendly ! - Compagnie des Attentifs
- Soudain, chutes et envols - Compagnie du Bredin / Laurent Vacher

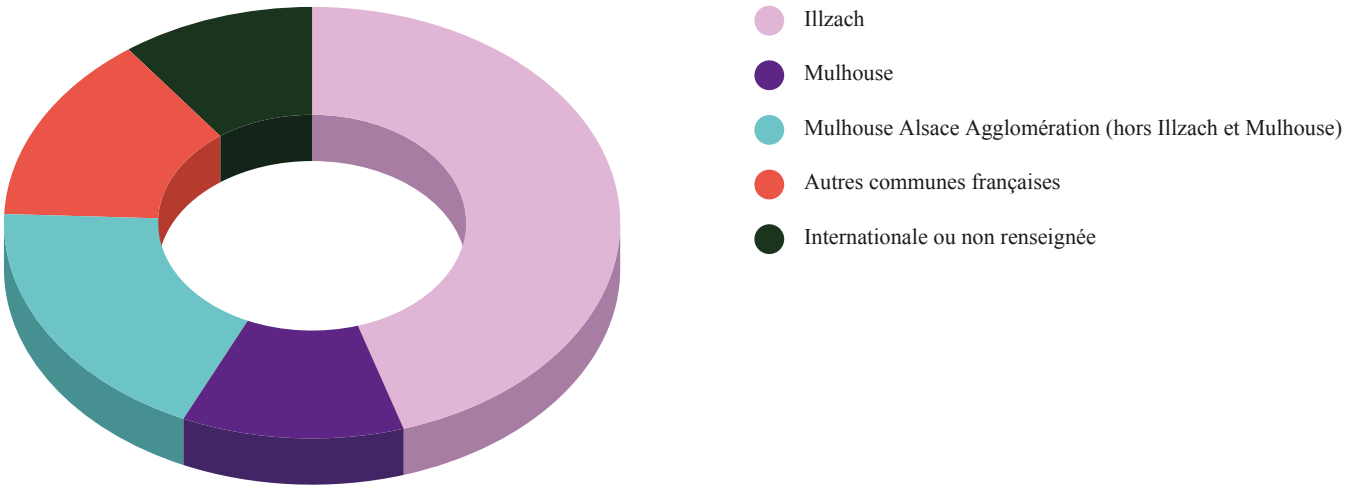




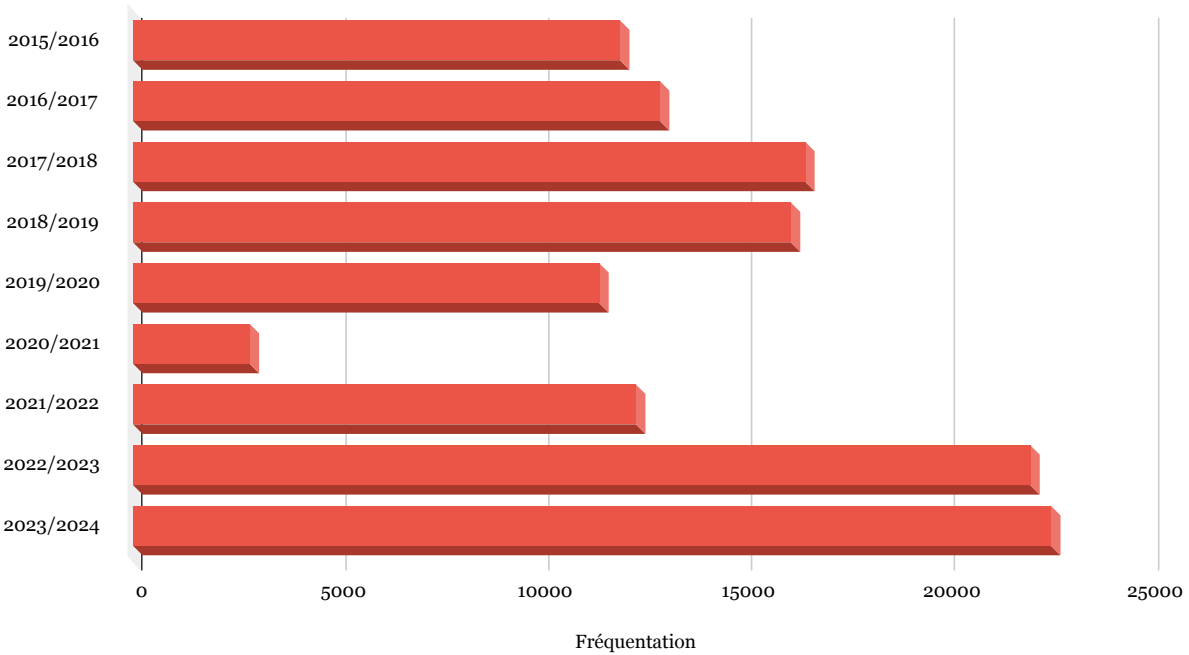
Origines géographiques des compagnies accueillies (en %)



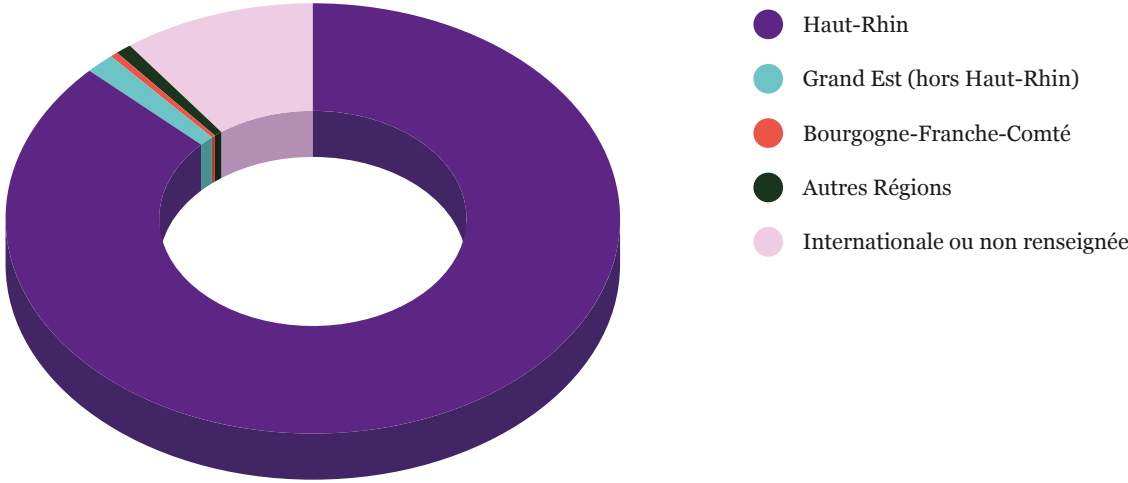
Origines géographiques des publics par villes (en %)



Saison culturelle - Fréquentation



Origines géographiques des publics par territoires (en %)





B. Les festivals et temps forts

• Festival Bédéciné

Bédéciné, festival inclassable et singulier associant bande dessinée et spectacle vivant, réunit dans ses allées, passionnés du 9<sup>ème</sup> art, amateurs pleins de curiosité et public familial attiré par la diversité des activités proposées : spectacles, expositions, dédicaces, ateliers et animations autour du dessin, bulle jeunesse, contes...

Bédéciné c’est 80 auteurs, une dizaine de spectacles, une dizaine d’expositions, un espace BD d’occasion et plus de 17 000 visiteurs sur un week-end.

On retrouve ainsi régulièrement à Illzach les plus grands noms de la bande dessinée, mais aussi, à chaque édition, de jeunes talents prometteurs venus d’horizons différents. Des découvertes qui réjouissent les amateurs de BD de tous âges. L’ensemble des spectacles présentés sur le Festival ont pour cahier des charges d’avoir un lien direct avec l’illustration, le dessin ou la bande dessinée.

De plus, lors de chaque édition une commande d’une adaptation d’une bande dessinée, d’un roman graphique ou d’un album au plateau est faite à une compagnie régionale.

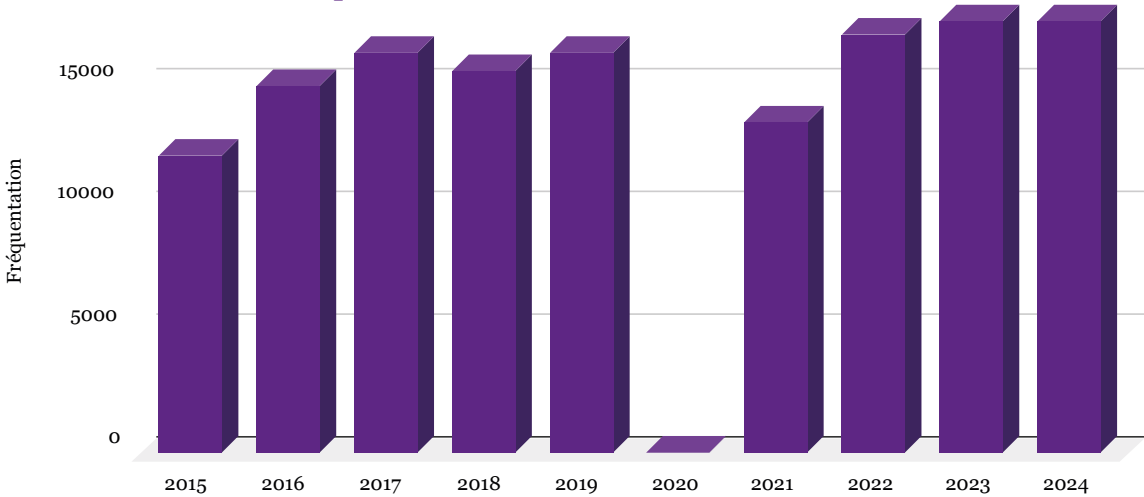
Nous expérimentons depuis l’édition 2024, le dispositif de rémunération des autrices et auteurs en dédicace sur les festivals de bande dessinée, souhaité par le ministère de la Culture et mis en œuvre par les festivals, les éditeurs présents sur ces festivals, le Centre national du livre, les DRAC et la Sofia.



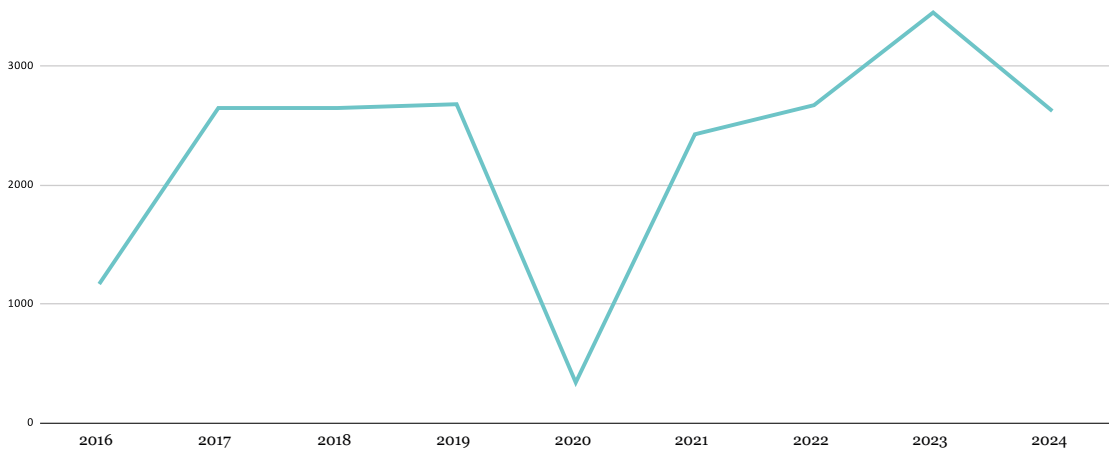
Ils ont été présidents  
du Festival Bédéciné :

|                              |                                              |                                 |
|------------------------------|----------------------------------------------|---------------------------------|
| 1985 : ROMUALD               | 1997 : Jean GRATON                           | 2010 : Jean-Louis MOURIER       |
| 1986 : JEAN IMAGE            | 1998 : Joseph BÉHÉ                           | 2011 : Gradimir SMUDJA          |
| 1987 : BOB DE MOOR           | 1999 : Enrico MARINI                         | 2012 : TURF                     |
| 1988 : CAZA                  | 2000 : Félix MEYNET                          | 2013 : MASBOU                   |
| 1989 : HERMANN               | 2001 : François WALTHERY                     | 2014 : Christian DENAYER        |
| 1990 : Jean-Claude MÉZIÈRES  | 2002 : GRIFFO                                | 2015 : MAËSTER                  |
| 1991 : Jean-François CHARLES | 2003 : Zoran JANJETOV                        | 2016 : DAN                      |
| 1992 : DRUILLET              | 2004 : Albert WEINBERG<br>et Denis BAJRAM    | 2017 : Marc HARDY               |
| 1993 : LOUSTAL               | 2005 : ACHDÉ                                 | 2018 : Jérôme LERECULEY         |
| 1994 : GREG et DUPA          | 2006 : Raoul CAUVIN                          | 2019 : Philippe LUGUY           |
| 1995 : DANY                  | 2007 : Michel RODRIGUE<br>et Pierre AUCAIGNE | 2020 : Isabelle DETHAN (annulé) |
| 1996 : Jean ROBA             | 2008 : TIBET                                 | 2021 : Isabelle DETHAN          |
|                              | 2009 : Milo MANARA                           | 2022 : Jean-Baptiste ANDREAE    |
|                              |                                              | 2023 : Thierry CAPEZZONE        |
|                              |                                              | 2024 : Philippe FENECH          |

Festival Bédéciné - Fréquentation



Festival Bédéciné - Éducation Artistique et Culturelle (personnes concernées)



### • La Quinzaine de la Danse

Initiée en 2017 par Thomas Ress, et également portée par Benoît André, directeur de La Filature, Scène nationale de Mulhouse et Bruno Bouché, directeur du CCN•Ballet de l'Opéra national du Rhin, La Quinzaine de la Danse offre au public de l'agglomération mulhousienne un programme chorégraphique inédit dans plusieurs lieux partenaires.

Nous avons voulu cette Quinzaine proche du public, avec la danse dans sa diversité : diversité des formes, des esthétiques et des porteurs et porteuses de projets. Elle est composée par des artistes de tous horizons, émergents ou confirmés, avec cette nécessité de poser un regard sur notre monde par le corps. La danse, comme art majeur, capable comme le théâtre ou la musique de dire l'état du monde... La Quinzaine de la Danse est engagée aussi dans l'ouverture à des enjeux de société, dans la place qu'elle laisse à la curiosité, à la découverte ou à l'enrichissement des pratiques chorégraphiques. Ce festival est surtout porteur de sens dans le rassemblement des publics et dans toutes les rencontres qu'elle provoque. Une multitude d'actions culturelles (ateliers, conférences, table-ronde, etc.), de projets participatifs et d'Éducation Artistique et Culturelle et de temps festifs viennent jalonner le programme de La Quinzaine de la Danse.

C'est à trois équipes que nous œuvrons pour organiser cette Quinzaine de la Danse qui a aujourd'hui une identité visuelle et visibilité propre. On pourrait penser qu'il est plus facile de travailler à plusieurs, mais cela demande la force de l'intelligence collective, la capacité de nous rassembler, de faire ensemble et ce malgré nos différences. Et c'est ce que font nos équipes avec enthousiasme, passion et grande compétence.



### Voici à titre d'exemples les spectacles présentés

#### lors de l'édition 2025 de La Quinzaine de la Danse :

- *Et si tu danses* - Mariette Navarro · Marion Lévy
- *EXIT ABOVE d'après la tempête* - Anne Teresa De Keersmaeker, Meskerem Mees, Jean-Marie Aerts, Carlos Garbin · Rosas
- *Robot, l'amour éternel* - Kaori Ito / TJP – Centre Dramatique National Strasbourg – Grand Est
- *STRATES* - Compagnie En Lacets
- *William Forsythe* - CCN•Ballet de l'Opéra national du Rhin
- *Planètes* - Compagnie l'Octogonale – Jérôme Brabant
- *Desorden* - Justine Berthillot
- *Maldonne* - Leïla Ka
- *UNBLOCK PROJECT Live Cinematic Dance* - Cie 1 des Si · Étienne Rochefort
- *Naharin's Virus* - Ohad Naharin · The Batsheva Ensemble
- *Borrowed Light* - Tero Saarinen Company · The Boston Camerata
- *Mirlitons* - Aymeric Hainaux · François Chaignaud



En 2024, La Quinzaine de la Danse a réuni plus de 8 400 spectatrices et spectateurs avec des taux de remplissage avoisinant les 90%.



## • Nuits d'été

La Ville d'Illzach en complicité avec l'Espace 110 propose aux illzachoïses et aux habitants de l'agglomération mulhousienne, dans le cadre des « Nuits d'été », trois soirées familiales, fédératrices et gratuites, organisées sous le signe du partage, de la convivialité et de la découverte.

« Nuits d'été » est né d'une rencontre de la Mairie d'Illzach et de l'Espace 110 en faveur de la fête et de la culture. Cette collaboration s'est engagée de par la volonté de réunir la force et les moyens matériels de la commune, avec le savoir-faire du centre culturel en matière de programmation et d'organisation de spectacles et d'événements.

Pour Jean-Luc Schildknecht, Maire d'Illzach, l'objectif de « Nuits d'été » est clair : « *Derrière cet événement, il y a une démarche politique très forte, celle de faire sortir la culture des murs de l'Espace 110 et de la faire partager au plus grand nombre* ».



**L'édition 2024 de Nuits d'été a réuni 5 885 personnes, autour des spectacles suivants :**

- La tortue de Gauguin - Compagnie Lucamoros
- Spoutnik Disko Mobil / Badaboum - Compagnie Vladimir Spoutnik
- Colt

## • La maison des passions

La finalité de toute pratique artistique est la rencontre avec le public. L'Espace 110 offre cette opportunité aux artistes amateurs du territoire en proposant chaque saison des mises en lumière de leurs travaux. L'Espace 110 accompagne notamment la Compagnie Hélios, compagnie de théâtre amateur d'Illzach.





## 4. LA MAISON DES POSSIBLES - LES PUBLICS

### A. Actions culturelles

La programmation pluridisciplinaire de l'Espace 110 offre de multiples approches du spectacle vivant. Chaque saison, elle est enrichie de nombreuses propositions et actions culturelles favorisant à l'accès de tout un chacun aux œuvres, telles que des ateliers de pratique artistique, des projections de films, des expositions, des rencontres et temps de médiation, des débriefings sensibles et bords plateau, des visites sensorielles, des après-midis « Comme à la maison », etc.

Tout au long de la saison, des expositions sont présentées en écho avec la programmation. Des partenariats forts se sont construits au fil des années avec le FRAC Alsace et la Fondation François Schneider qui nous permettent d'accueillir des œuvres de leurs collections.

Pour renforcer les liens et découvrir l'univers des artistes qui s'arrêtent dans nos murs, des rencontres et des ateliers de pratique artistique, nommés des Passerelles, sont régulièrement proposés aux publics et adhérents de la structure.

#### Voici quelques exemples de Passerelles :

- Atelier théâtre avec Lionel Lingelser - Initiation autour du Masque neutre
- Atelier chant avec Selia - Rythme, Voix et Mouvement
- Atelier danse avec Sarah Baltzinger - Expérimenter la bestialité et la déformation des corps
- Atelier avec Cyril Balny et Antoine Cegarra - L'expérience de l'invisible au quotidien
- Atelier masque et objet avec Françoise Klein et Rémi MalinGrëy - Tout-en-carton !
- Atelier danse avec Kaori Ito - Entre humains et robots



Dans sa dynamique de tiers-lieu, l'Espace 110 a également lancé en 2024-2025 les samedis après-midi « Comme à la maison », qui réunissent des activités issues de tous les champs d'action de l'Espace 110 (spectacle vivant, actions culturelles et artistiques, activités-loisirs, bibliothèque...), pour tous les âges et de manière intergénérationnelle. Les activités (projection de film, visite guidée d'exposition, ateliers de pratique artistique, initiation ou ateliers liés à des activités de loisirs - cuisine, bien-être, développement personnel, sport, musique, etc. -, rencontre avec des artistes, conférence par des auteurs, mise à disposition d'ouvrages et découverte du fonds de la bibliothèque, etc.), sont ponctuées par des temps conviviaux (goûter offert, formule repas) et se terminent par la représentation d'un spectacle. Ces après-midis visent à unir et valoriser toutes les activités et à faire circuler les publics de la structure, grâce à des actions culturelles et des animations gratuites pour tous.

En 2024-2025, trois « Comme à la maison » sont prévus autour des trois grandes thématiques de saison :

- « Nos odyssées partagées » autour du Japon et de la culture manga.
- « Nos empreintes terrestres » autour de l'écologie et de la protection de l'environnement,
- « Nos uniques, nos unis » autour du handicap et de l'inclusion.

Enfin, l'Espace 110 porte une attention particulière aux publics dits empêchés, en travaillant avec les relais des structures sociales, médico-sociales et d'insertions du territoire et en développant de nombreux projets en direction des personnes qu'ils accompagnent. Des actions sont également menées pour rendre les œuvres accessibles aux personnes souffrant de déficiences sensorielles (traduction en Langue des Signes Française, audiodescription, etc.), en lien avec diverses associations du territoire.

L'Espace 110 soutient l'antenne de Cultures du Cœur Haut-Rhin, qui depuis plus de 20 ans, favorise l'accès des personnes en situation de précarité aux équipements culturels et sportifs. L'Espace 110 offre des places de spectacles à ses membres et développe des projets avec l'association.

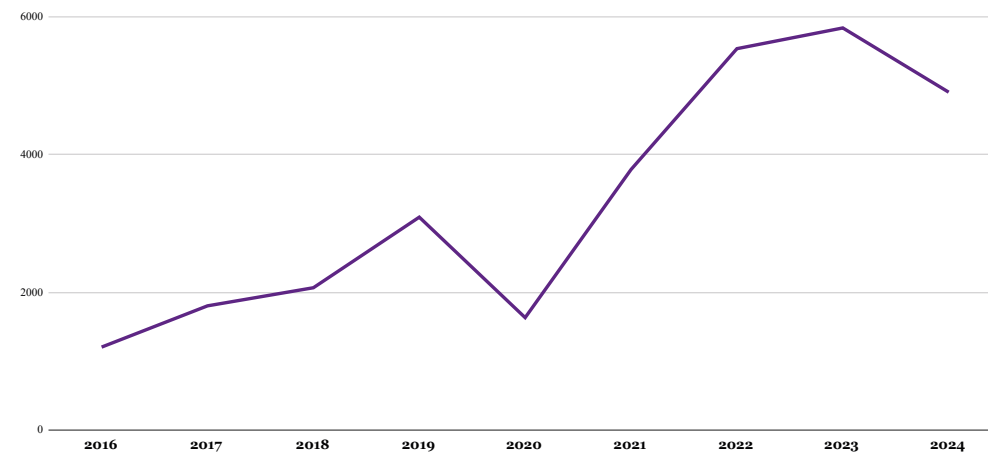
Pour lever les freins à la venue au spectacle, l'Espace 110 propose une navette reliant Mulhouse et Illzach et une garde d'enfants, « La Maisonnnette », durant les représentations. Pendant que les parents profitent du spectacle, si l'enfant de 3 à 12 ans est trop jeune pour accompagner ses parents, des animateurs diplômés lui proposent des activités culturelles et artistiques en lien avec la représentation.



## B. Éducation Artistique et Culturelle

Dans ses actions, l'Espace 110 porte une attention particulière aux enfants, aux adolescents et aux jeunes. Chaque classe ou groupe, de la maternelle à l'enseignement supérieur, bénéficie d'une préparation avant les représentations. Pour beaucoup d'entre eux, ils participent à des ateliers et des rencontres avec les artistes, visitent des expositions ou visionnent des films, dans le cadre de la dizaine de projets d'Éducation artistique et culturelle coconstruits et mis en œuvre avec les jeunes, les enseignants et les artistes tout au long de la saison.

Saison culturelle - Éducation Artistique et Culturelle (personnes concernées)



### En 2024-2025 sont menés les projets suivants :

- Projet « Nos odyssées partagées » avec les Lycées Lavoisier de Mulhouse et Episcopal de Zillisheim autour du manga : venue au spectacle *Un jour, j'irai à Tokyo avec toi !* et 24h d'ateliers dessin manga + théâtre;
- Projet « Nos empreintes terrestres » avec une classe de CM2 de l'école Lamartine et la classe ULIS du Collège Jules Verne, autour de la nature et de l'écologie : venue à un spectacle *Des larmes d'eau douce* et ateliers de pratique de la marionnette, du théâtre d'ombre et de mise en voix
- Projet « Nos écrans de fumée » avec le collège de Bourtzwiller et le collège Wolf pour leurs classes allophones, ainsi que le collège Émile Zola de Kingersheim, autour des réseaux sociaux et des fake news : venue au spectacle : *Disparaître : fantômes !* et ateliers de photographie.
- Projet « Nos vies dansées » à destination d'élèves du Collège Beltz de Soultz, des Lycées Schweitzer et Lavoisier de Mulhouse : venue à des spectacles de La Quinzaine de la Danse : *Robot, l'amour éternel* et *Planètes* et ateliers chorégraphiques.
- Projet « Nos uniques, nos unis » à destination des résidents de l'EHPAD Le Séquoia d'Illzach et des étudiants de l'école PRAXIS, avec la compagnie Verticale - organisation d'une journée avec des interventions théâtrales dans l'EHPAD et mise en jeu des résidents.



En outre, l'Espace 110 accueille les dispositifs d'éducation à l'image « Maternelle et cinéma », « École et cinéma », « Collège et cinéma » et « Lycéens et apprentis au cinéma » en partenariat avec Le RECIT - Réseau Est Cinéma Image et Transmission et entreprend un véritable travail de médiation autour des films projetés.

En 2023, les actions de médiation et d'Éducation Artistique et Culturelle **autour de la saison culturelle** ont concernées 5 838 enfants, adolescents et adultes.

Les actions d'Éducation Artistique et Culturelle se déploient également dans le cadre du festival Bédéciné. Des rencontres et des ateliers avec les auteurs et illustrateurs sont organisés en marge du festival dans de nombreux établissements scolaires du département. Lors de chaque édition, des expositions consacrées à la bande dessinée sont mises à la disposition des établissements scolaires qui en font la demande. De plus, le prix des ados permet chaque année à des jeunes de 13-14 ans de découvrir une sélection de cinq à six albums aux caractéristiques variées en termes de style, de dessin, de scénario... et de désigner leur BD favorite. Un concours des jeunes auteurs est également organisé lors de chaque édition.

Autour de l'édition 2024, 2 625 jeunes touchés par les actions d'éducation artistique et culturelle **autour de Bédéciné**. 70 personnes accompagnées par des structures sociales ou médico-sociales ont été accueillies

Nous répondons également ponctuellement à des appels à projets, pour exemple en 2023, un spectacle et une série d'ateliers ont été proposés au Centre pénitentiaire de Mulhouse-Lutterbach, en direction d'une groupe de femmes détenues.



## C. Résidence de territoire

En plus des résidences de création, l'Espace 110 met en place des projets de territoire en confiant à un artiste ou une compagnie de la Région Grand Est, sur trois années, la mission de fédérer et de rassembler, à travers un geste artistique et de manière intergénérationnelle, les habitants d'Illzach et les publics de la structure, et mettre ainsi en lumière ce qui fait l'ADN de l'Espace 110 : le vivre-ensemble.

**Voici les trois exemples des aventures construites et vécues à l'Espace 110 ces dernières années :**

- **Les Archéologues du vivant - Projet de territoire du Gourbi Bleu Sandrine Pirès et Candice Kurtz**

Sandrine Pirès, metteuse en scène et Candice Kurtz, photographe, sont arrivées en 2017 pour entreprendre des fouilles artistiques à l'Espace 110.

#1 En 2017, les Archéologues du vivant #1 ont donné lieu à une performance participative pour répondre à la question : c'est quoi, l'Espace 110 ? Cette performance a réuni une centaine de personnes sur scène et le triple en comptant les portraits et les interviews menés lors de leur immersion. Une immersion, pour ces archéologues, consiste à vivre à l'Espace 110. C'est ainsi qu'elles ont inventé la formule « Bienvenue chez vous chez nous ». Parce qu'en vivant au cœur du foyer, de ce lieu protéiforme qui mêle activités de loisirs, école de musique, bibliothèque et programmation culturelle, il y a de quoi se sentir - mieux que - chez soi. L'Espace 110, c'est le lieu du NOUS.

#2 En 2018, les Archéologues du vivant #2 questionnent la notion de Trajet. Cette fois, elles sortent du bâtiment et mettent en scène un chemin qui fait lien. Ce chemin nous mène vers l'Espace 110, vers le centre d'Illzach ou vers le Centre Socio-Culturel « le Fil d'Ariane » et Illzach-Modenheim. Ce chemin nous mène simplement de l'Un vers l'Autre. Au bord de ce chemin, les spectateurs découvrent des centaines de personnes. Leurs présences mises en scène réalisent une photographie vivante uniquement perceptible, de par son envergure, par le regard et le déplacement de chaque spectateur.

#3 En 2019, les Archéologues du vivant #3 se tournent vers les traces de ce passé qu'elles ont à peine semé. Elles classent les traces amassées durant ces trois années consécutives. Le fruit de ces recherches intuitives fera l'objet d'un Atlas poétique dédié à l'Espace 110 et à toutes les présences PASSÉ(ES) ET AVENIR.



- **Et si demain ?**  
**Projet de territoire**  
**du Groupe Tongue**  
**Débora Cherrière et**  
**Mathias Moritz**

En 2020, Débora Cherrière et Mathias Moritz ont sillonné Illzach. Cette confrontation avec le territoire les a mis en présence d'un urbanisme, d'une histoire et d'une série d'archives.

Quelques horizons imprévus : des photos, des légendes, des autos, des rues, une autoroute, une piste de quilles... Et surtout une population. Le chien qui manque tant à ce monsieur. Ce quartier auquel cette jeune fille est tellement attachée. La nostalgie d'un bistrot où se retrouver. Le souvenir de ce terrain vague transformé en aire de jeu. L'exploration de friches industrielles. Le théâtre c'est l'endroit d'où l'on voit.

Ces paroles, ils les ont travaillées en groupe, les ont explorées et dans un jeu de miroir, les ont mises en lumière. Ils ont récolté de la matière, l'ont transformée en gestes de théâtre, et ont fabriqué ensemble un spectacle.



- **Une ombre, une histoire - Projet de territoire de la compagnie 1001 - Sayeh Sirvani**

Depuis 2023, la nouvelle aventure de territoire est confiée à l'artiste Sayeh Sirvani, qui mettra en lumière grâce aux techniques de la marionnette et du théâtre d'ombre, le vivre-ensemble à Illzach et à l'Espace 110, accompagnée par le photographe Markus Lévêque. En allant à la rencontre des publics de la structure et des habitants de la Ville de tous âges, elle créera avec les publics une multitude d'histoires animées. Les parcours de vie, les origines et les petites histoires de vie des habitants de notre territoire, celles et ceux qui font cette maison et cette ville au quotidien, se retrouveront sur des séquences vidéo de théâtre d'ombre.



## 5. LA POROSITÉ DU PROJET DE LA STRUCTURE AU SERVICE DE LA CRÉATION ARTISTIQUE

### A. Les activités – loisirs

Les activités de loisirs de l'Espace 110 comprennent des activités adultes, des activités enfants, une école de musique et l'organisation d'accueils de loisirs sans hébergement les mercredis et lors des vacances scolaires.

Les activités ont pour objectif principal l'épanouissement personnel de tout un chacun, quel que soit son âge, en fonction de ses envies et de ses capacités. Elles participent à l'éveil à une discipline et aux arts, à la découverte et à l'apprentissage, mais également au plaisir d'évoluer en groupe, en dehors des critères de compétitions et d'évaluation.

Chaque saison, l'Espace 110 compte une centaine d'activités adultes. Ces activités sont réparties dans différentes catégories : aquatiques, artistiques et manuelles, bien-être, culinaires, découverte, d'expression scénique, langues et littérature, sportives et musicales.

Une trentaine d'activités pour les enfants et les adolescents sont également proposées dans les champs suivants : artistiques et manuelles, aquatiques et sportives, littéraire et découverte, expression scénique et musique, bien-être et développement personnel. Elles permettent un épanouissement physique, artistique, éveillent la curiosité et contribuent à la construction de chaque enfant.

Par ailleurs, l'école de musique de l'Espace 110 a pour objectif la formation de musiciens amateurs dans le domaine de la musique classique ainsi que dans celui des musiques actuelles et amplifiées. Elle accompagne les adhérents dans l'apprentissage individuel de 10 instruments, du chant et de la formation musicale dans le cadre de cours collectifs de différents niveaux. L'école de musique propose également des ateliers collectifs spécifiques autour de la guitare, du chant, des percussions africaines, de la musique d'ensemble et de la musique de chambre.

De véritables liens se tissent chaque saison entre les activités, la saison culturelle et les artistes. Chaque artiste présent dans la maison à dans son cahier des charges, une rencontre avec les adhérents de l'une de nos activités, et les associations les plus évidentes (chorégraphe dans un cours de danse ou metteur en scène dans un atelier théâtre) ne sont pas forcément recherchées. En effet, nous souhaitons plutôt découvrir ce qu'il se passe lorsqu'un scénographe passe les portes d'un cours de cuisine ou qu'un circassien prend en charge un cours de Yoga. Ces rencontres font de nos adhérents, qui viennent pour pratiquer une activité, des publics curieux qui reviennent dans la maison pour vivre des aventures culturelles et

découvrir des œuvres. Ce qui répond pleinement à notre mission, celle de faciliter et d'encourager la découverte des œuvres artistiques.

D'autres projets font sens dans ce qu'ils rapprochent des artistes et des adhérents partageant une passion commune. À titre d'exemple, la chorégraphe Marine Mane - dans le cadre sa création « Knit », inspirée par l'art du tissage - et deux musiciens contemporains du Festival Météo de Mulhouse, qui composaient de la musique à partir de métiers à tisser, ont rencontré et travaillé avec 14 de nos adhérentes du tissage. Adhérentes d'un âge certain qui, pour la plupart, vivaient leurs premières expériences avec la danse et la musique contemporaine à travers ce projet. En retour, les artistes ont quant à eux été nourris de leurs savoirs et de nos infrastructures. L'Espace 110 étant un des rares lieu dans le Grand Est qui regroupe 14 métiers à tisser encore en action au quotidien.



Ce type d'initiative et l'émulation existante du fait de la présence des artistes poussent également nos animatrices et animateurs à travailler ensemble sur des projets interdisciplinaires et ambitieux, à destination de leurs adhérents. Pour ce faire, nous proposons souvent à des artistes professionnels de les accompagner dans cette démarche.

Ces 130 activités représentent un passage hebdomadaire d'environ 4 000 personnes qui au quotidien viennent vivre des moments d'exception, s'adonner à une passion, découvrir des disciplines. Et qui souvent se laissent surprendre par des rencontres fortuites avec une exposition, une performance, une répétition publique.

Cette dynamique de tiers-lieu est en développement constant. Nous avons toujours à coeur saison après saison d'augmenter la porosité et de créer de plus en plus de synergie entre ces deux univers éloignés et pourtant si proches. Le nombre d'adhérents étant aussi abonnés à la saison culturelle est de plus en plus élevé, mais le potentiel de développement est encore grand.



Liste des activités enfants et adolescents que l'on peut pratiquer à l'Espace 110 :

- ACTIVITÉS AQUATIQUES
- Natation enfants
- Natation spécial ados/jeunes gens
- ACTIVITÉS D'EXPRESSION SCÉNIQUE ET MUSICALES
- Découverte de la culture aborigène
- Stage
- Cirque
- Classe d'ensemble
- Danse classique
- Eveil musical
- Initiation musicale
- Hip-Hop
- Les voix lactées
- Modern'Jazz
- Percussions africaines
- Théâtre
- ACTIVITÉS MANUELLES, BIEN-ÊTRE, LINGUISTIQUES ET CULINAIRES
- Anglais
- Atelier terre
- Bricol'Art
- Calendrier de l'avent - Stage
- Club dessin
- Club BD Ado-Adultes
- Cuisine végétarienne et sans gluten
- Mercredis créatifs
- Peinture sur soie
- Sophrologie
- Totems décoratifs d'extérieur - Stage
- ACTIVITÉS SPORTIVES
- Aïkido
- Capoeira
- Éveil corporel
- Judo
- Karaté
- Kung-Fu
- Natation
- Self défense / Ju Jitsu
- ACTIVITÉS A PARTAGER EN FAMILLE
- Danse parents-enfants
- Parents et bébés : musique !



Liste des activités adultes que l'on peut pratiquer à l'Espace 110 :

- ACTIVITÉS AQUATIQUES
- Aquabike
- Aquagym
- Aquagym Senior
- Gym d'eau douce
- Natation
- ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET MANUELLES
- Aquarelle
- Art floral
- Beaux-Arts & Dessin
- Broderie - Crochet - Tricot
- Calendrier de l'avent - Stage
- Céramique
- Club BD - Ados/Adultes
- Couture créative
- Décorations de Noël - Stage
- Dentelle aux fuseaux
- L'Art en liberté
- Patchwork
- Peinture sur soie
- Peinture acrylique et aquarelle
- Photo
- Photo/Prise de vue numérique - Stage
- Teinture végétale et impression textile - Stage
- Tissage
- Totems décoratifs d'extérieur - Stage



ET DÉVELOPPEMENT

PERSONNEL

- Art journal-zen
- Assouplissement et relaxation
- Danse et Shiatsu
- Décoration bien-être - Stage
- Do in Yoga Japonais
- Éveil des sens
- Gym santé (50 ans et +)
- Méditation au tambour
- Médiation Ming Jue
- Médithés !
- Pilates
- Qi Gong
- Gi Gong de la femme
- Voyage sonore
- Sophrologie – Cycles de 8 séances
- Yoga

ACTIVITÉS CULINAIRES

- Bredele – Petits Gâteaux de Noël
- Cuisine diététique
- Cuisine exotique
- Cuisine italienne
- Cuisine végétarienne et sans gluten
- Délice de Noël
- Menu de fêtes
- Repas entre amis

ACTIVITÉS D'EXPRESSION SCÉNIQUE ET MUSICALES

- Atelier Guitare et musiques actuelles
- Atelier Théâtre
- Cabaret
- Cercle de musique
- Classic Tonic
- Danse afro caraïbes
- Danse contemporaine
- Danse jazz
- Didjeridoo
- Ensemble de musique de chambre
- Guitare et chant
- Danses collectives
- L'Ill au chœur
- Les voix de l'Espace
- Line Dance / Line for Fun
- Modern'Jazz
- Percussions africaines



ACTIVITÉS LANGUES

LITTÉRATURE  
ET DÉCOUVERTES

- Allemand
- Anglais
- Atelier Linux
- Atelier œnologique
- Atelier zéro déchet
- Espagnol
- Histoire de l'art
- Informatique et nouvelles technologies
- Italien
- Jeux de société, initiation et découverte
- Les inspecteurs du visible
- Mycologie
- Philatélie
- Poésie et nouvelle
- Pyramide
- Scrabble duplicate

ACTIVITÉS SPORTIVES

- Aïkido
- Capoeira
- Circuit Training
- Gym active
- Gym forme
- Gym Tonic Pump
- Iaïdo
- Karaté
- Kung-Fu
- La vie en forme d'équilibre
- « Les dos faciles » / Gymnastique active
- Posture et équilibre (70 ans et +)
- Remise en forme
- Self-Défense / Jujitsu
- Step
- Tai chi, l'art de longue vie
- Zoom Dance

ECOLE DE MUSIQUE

- Batterie et Percussions
- Chant
- Classe d'ensemble
- Contrebasse
- Eveil musical
- Flûte à bec
- Flûte traversière
- Guitare classique
- Guitare électrique et guitare basse
- Harpe
- Piano
- Violon
- Violoncelle
- Formation musicale - Solfège



B. Notre petite maison -  
Curieux en vacances et mercredis culturels

Au centre des préoccupations des équipes, dans la mise en place des accueils de loisirs sans hébergement des mercredi et des vacances scolaires, résident l'exigence de la qualité, l'ouverture vers les œuvres culturelles, l'apprentissage de la citoyenneté, de la solidarité, mais également la sensibilisation à l'écologie citoyenne.

Dans ce but, l'équipe des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H.) intègre quotidiennement des activités artistiques et culturelles dans son programme : spectacles vivants, visites d'expositions, rencontres avec des artistes, visites de coulisses, ateliers de pratique... de manière à découvrir de manière ludique le regard des artistes sur le monde.

Lors de chaque résidence, les enfants et adolescents accueillis rencontrent les membres de l'équipe artistique, découvrent le décor, assistent à une répétition de la création en cours ou participent à des ateliers.



Les exemples sont nombreux : lors de la résidence de la compagnie Les Attentifs de Guillaume Clayssen, le programme de la semaine des Accueils de Loisirs Sans Hébergement a été construit autour de la rencontre avec l'équipe artistique (répétitions ouvertes, ateliers d'initiation cirque). Dans le cadre de la résidence de territoire de la Compagnie 1001, Sayeh Sirvani intervient pendant les vacances d'été, auprès des jeunes des accueils de loisirs pour enrichir son projet de théâtre d'ombre et ses futures créations.

De plus, dans le cadre des « mercredis culturels », les enfants et les jeunes accueillis découvrent et travaillent chaque mercredi autour des œuvres des artistes qui s'arrêtent à l'Espace 110, à travers des ateliers plastiques, des visites d'expositions, des venues aux spectacles, de quoi éveiller leur curiosité, leur donner l'accès aux œuvres et le goût de la découverte.



Ces programmes orientés sur la rencontre avec les artistes et sur des projets artistiques et culturels font la singularité et la renommée des accueils de loisirs proposés par l'Espace 110.

Depuis plusieurs saisons, un « parcours du spectateur » est proposé aux animateurs d'accueils de loisirs et aux encadrants de structures socio-culturelles, mêlant découverte d'œuvres, rencontre avec des artistes et temps de formation à la médiation culturelle. Ce parcours a pour but d'encourager les encadrants à avoir une pratique culturelle et des outils qu'ils pourront *in fine* transmettre aux enfants et aux adolescents et qui viendront enrichir leurs projets d'animation.

Par ailleurs, nos animateurs d'accueils de loisirs ont la possibilité de s'inscrire gratuitement à nos différentes activités artistiques, musicales et d'expression scénique pour enrichir leurs pratiques et cela se ressent au quotidien sur le terrain.



## C. La maison des lecteurs - La bibliothèque

La bibliothèque de l'Espace 110 propose plus de 16 000 ouvrages dont près de la moitié sont consacrés à la jeunesse. Albums, bandes dessinées, contes, documentaires, périodiques, premières lectures, romans et mangas composent ce fonds.

Depuis de nombreuses années, la bibliothèque est engagée au côté des enseignants, des animateurs et des éducateurs pour sensibiliser les enfants, dès leur plus jeune âge, au plaisir des mots, du livre et de la lecture et les accompagner dans leurs apprentissages.

Tout au long de l'année scolaire, la bibliothèque propose :

- des sélections bibliographiques pour répondre aux besoins ponctuels et aux projets pédagogiques ;
- un accompagnement personnalisé dans la réalisation de projets ;
- des accueils de classes avec des temps d'animation : découverte du lieu, présentation et exploration du fonds, temps de « lecture animée » ou de conte, choix et prêt de documents.

Grâce à la bibliothèque ambulante - la bibliambule -, un vélo triporteur constitué d'un kiosque à livres et de sept hamacs, les bibliothécaires se déplacent dans les quartiers pour permettre aux enfants de consulter des ouvrages et de découvrir le monde de la littérature autrement. Cet outil est également prétexte à être accompagné par des artistes de la programmation tout au long de la saison pour aller à la rencontre des habitants.

La bibliothèque est en écho constant à la programmation, les auteurs et les artistes sont invités à venir y parler des projets, des ateliers ou des expositions en lien avec les spectacles proposés.

Nous considérons, en reflet de notre objectif de développement des publics, que la bibliothèque est un pilier de cette porosité si chère au projet de l'Espace 110. Que chaque lecteur soit acteur de la vie de cette maison. Maison où l'on vient et qui est traversée par des personnes aux motivations tellement diverses.

Pour illustrer cette transversalité, autour de la création de la Compagnie Fantôme, « Cantique Quantique », spectacle qui aborde les relations que nous entretenons avec nos morts, la bibliothèque a proposé une exposition sur les rites funéraires au Mexique. Cette exposition a été visitée et exploitée dans le cadre des « mercredis culturels », par les jeunes accueillis dans nos accueils de loisirs.



## 6. LES MOYENS

### A. Les moyens humains

L'Espace 110, c'est surtout 16 salariés permanents, 15 intermittents, 36 vacataires, 5 personnes dédiées aux A.L.S.H. et une centaine de bénévoles

| Personnel      | CDI | ETP | CDD | ETP | Intermittents | Vacations | ALSH | Total |
|----------------|-----|-----|-----|-----|---------------|-----------|------|-------|
| Administration | 12  | 12  | 1   | 1   |               |           |      | 13    |
| Artistique     |     |     |     |     | 10            |           |      | 10    |
| Technique      | 3   | 3   |     |     | 5             |           |      | 8     |
| Loisirs        |     |     |     |     |               | 36        | 5    | 41    |
| TOTAL          | 15  | 15  | 1   | 1   | 15            | 36        | 5    | 72    |

L'Espace 110 dispose d'un conseil d'administration impliqué et actif à l'image de son président Jean-Pierre Verdeilhan, composé de membres élus et de membres de la société civile, œuvrant notamment dans les champs d'activité de l'Espace 110 (spectacle vivant, activités-loisirs, littéraire) mais également représentant du monde de l'entreprise.

L'équipe de l'Espace 110 est organisée en pôles. Un Comité de Pilotage (COFIL) assurant la responsabilité de ces différents pôles accompagne la direction dans la mise en oeuvre des orientations stratégique et dans les projections à moyen et long termes.

### DIRECTION

Jean-Pierre VERDEILHAN, Président du conseil d'administration  
Thomas RESS, Directeur

### ACTIVITÉS - LOISIRS

Argine JERMANN, Responsable des activités - loisirs  
Sébastien LAVIT, Chargé des activités - loisirs  
Corinne BRISINGER, Chargée de missions - Accueils de loisirs

### ADMINISTRATION - GESTION

Céline HÉBINGER, Responsable administration - gestion  
Raphaëlle SCHREINER, Chargée d'accueil et d'administration  
Stéphanie PETIT, Attachée d'accueil  
Bibliothèque  
Manon KIEFFER, Responsable de la bibliothèque  
Juliette JACQUE, Chargée de bibliothèque et de médiation

### COMMUNICATION ET FESTIVALS

Céline CATTACIN, Responsable de la communication et des festivals  
Denis GERHART, Chargé de mission Festival Bédéciné

### SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (PUBLICS ET ARTISTES)

Charline HESSMANN, Secrétaire générale  
Violette BRAS, Chargée de production et des expositions  
Laura DOMARTIN, Secrétaire de direction et missions transversales  
Greta SEREN ROSSO, Chargée des relations publiques et de l'Éducation Artistique et Culturelle  
Cansu KOK, Chargée de mission - accueil des artistes et bar

### TECHNIQUE

Sébastien MEYER, Directeur technique  
Pascal VICINO, Régisseur général  
Denis SCHAMBERGER, Régisseur  
Frédéric OLLIVE, Maintenance des installations - Ville d'Illzach  
Dominique DIETRICH, Agent d'entretien - Ville d'Illzach

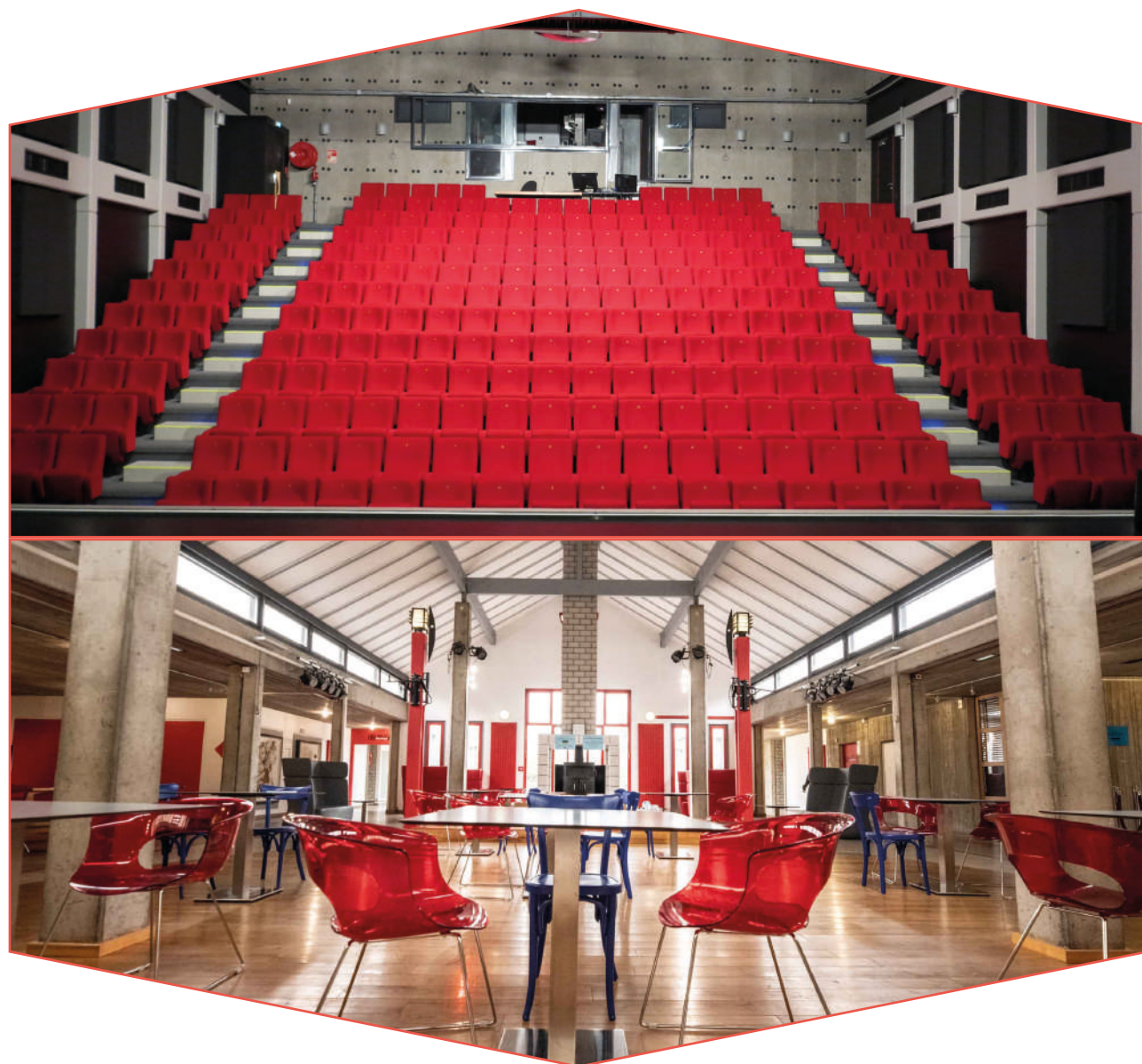




## B. Les espaces et les moyens techniques

L'Espace 110 s'étend sur plus de 4 500 m<sup>2</sup> et dispose de nombreux espaces.

L'Auditorium compte 268 places avec un plateau entièrement équipé techniquement avec du matériel en évolution constante. Le plateau a une ouverture de mur à mur de 14 mètres, au cadre de 12 mètres, avec une profondeur de 10 mètres et une hauteur de 5 mètres 40.



Le foyer est un espace convivial et chaleureux autour de la cheminée et du bar pour se retrouver. L'Espace 110 comporte également 17 salles d'activités : dojo, salle de danse, salle de musique, salle de couture, salle de tissage, studios de musique, salle de poterie, salle modulable, etc. La bibliothèque est au cœur de la maison, un lieu chaleureux et convivial.

En 2024, l'Espace 110 a connu une rénovation de ses espaces de convivialité et de travail, mené par la Ville d'Illzach, propriétaire du bâtiment, avec le concours de Sonar Architectes.

Les usagers de la structure peuvent à présent profiter d'un nouvel accueil et d'un nouvel espace de convivialité avec un grand bar ouvert sur le foyer, lieu de vie de l'Espace 110. Les équipes évoluent dans de nouveaux bureaux réorganisés en lien avec l'organisation par pôles de la structure.

En 2023, le bâtiment de l'Espace 110 obtient le label « **Architecture contemporaine remarquable** ».





## C. Les partenaires et les moyens financiers

### • Les partenaires publics



Avec le soutien de la Ville d'Illzach, de la Direction régionale des affaires culturelles du Grand Est, de la Région Grand Est, de la Collectivité européenne d'Alsace, de la Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin, de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations, de Mulhouse Alsace Agglomération, de La Sofia et du Centre national du livre.

### • Partenaires culturels et associatifs



### • Partenaires privés



### • Partenaires médias



### • Partenaires billetterie



### Voici les montants apportés par les différents partenaires publics en 2024 :

DRAC Grand Est : 140 000 €

Région Grand Est : 90 000 €

Collectivité européenne d'Alsace : 40 000 €

Ville d'Illzach : 1 016 602 €

CAF du Haut-Rhin : 161 456,80 €

La Sofia : 4 500 €

Le CNL : 4 999,80 €

Soit 1 457 559 € de subventions.

En 2019, sous l'initiative de la DRAC Grand Est et de la Région Grand Est, l'Espace 110 a réuni autour de la table l'ensemble de ses tutelles avec pour objectif de renforcer le modèle économique de la structure. Sous l'impulsion de la Ville d'Illzach, qui a proposé une augmentation de 55 000 € de sa subvention, le budget de la structure a connu une hausse globale de 200 000 €. Cette hausse aura permis de sécuriser ses finances et de créer de nouveaux postes pour soulager le travail d'une équipe particulièrement sollicitée.



• Budget prévisionnel 2024

Voici le budget prévisionnel 2024 validé par le Conseil d'Administration :

| CHARGES                                      | Montants     | PRODUITS                                                        | Montants     |
|----------------------------------------------|--------------|-----------------------------------------------------------------|--------------|
| Fonctionnement général                       | 781 684,00€  | Fonctionnement général                                          | 719 203,00 € |
| Frais généraux                               | 40 184,00 €  |                                                                 |              |
| Carburant                                    | 2 500,00 €   | Ville d'llzach - fonctionnement                                 | 514 071,00 € |
| Petit matériel, petit équipement, décoration | 2 000,00 €   | Ville d'llzach - Mieux produire mieux diffuser                  | 92 000,00€   |
| Fournitures régie                            | 5 000,00 €   | Ville d'llzach / Fluides                                        | 25 132,00 €  |
| Produits d'entretien                         | 500,00 €     | C.A.F. du Haut-Rhin / Fonds Publics et Territoires              | 60 000,00 €  |
| Fournitures de bureau                        | 3 000,00 €   |                                                                 |              |
| Fournitures informatiques                    | 1 000,00 €   |                                                                 |              |
| Autres fournitures                           | 1 052,00 €   |                                                                 |              |
| Fluides (eau, gaz, électricité)              | 25 132,00 €  | Mise à disposition salles/personnels                            | 5 000,00 €   |
|                                              |              | Partenariats/mécénats                                           | 2 000,00 €   |
| Services extérieurs                          | 115 000,00 € |                                                                 |              |
| Entretien véhicules                          | 5 000,00 €   |                                                                 |              |
| Location véhicules                           | 5 000,00 €   |                                                                 |              |
| Location et entretien matériel               | 30 000,00 €  |                                                                 |              |
| Assurances                                   | 20 000,00 €  |                                                                 |              |
| Documentations                               | 2 500,00 €   |                                                                 |              |
| Honoraires                                   | 18 000,00 €  |                                                                 |              |
| Autres services extérieurs                   | 12 000,00 €  |                                                                 |              |
| Mission Réception                            | 7 000,00 €   |                                                                 |              |
| Affranchissements                            | 2 000,00 €   |                                                                 |              |
| Téléphonie                                   | 3 000,00 €   |                                                                 |              |
| Internet                                     | 2 000,00 €   |                                                                 |              |
| Frais bancaires                              | 4 500,00 €   |                                                                 |              |
| Cotisations                                  | 2 500,00 €   |                                                                 |              |
| Divers (commissions, redevances...)          | 1 500,00 €   |                                                                 |              |
| Charges diverses                             | 12 000,00 €  |                                                                 |              |
| Dotation aux amortissements                  | 12 000,00 €  | Amortissements subventions d'équipement                         | 7 000,00 €   |
| Salaires et charges personnel permanent      | 558 500,00 € |                                                                 |              |
| Salaires et charges                          | 545 000,00 € |                                                                 |              |
| Voyages et déplacements                      | 5 500,00€    |                                                                 |              |
| Formations                                   | 8 000,00 €   | Uniformation - remboursements formations                        | 8 000,00€    |
| Communication                                | 50 500,00 €  |                                                                 |              |
| Plaquette                                    | 24 500,00 €  |                                                                 |              |
| Insertions / publicité                       | 19 500,00 €  |                                                                 |              |
| Visuels de saison / Flyers                   | 6 500,00 €   |                                                                 |              |
| Bar                                          | 5 500,00 €   | Bar                                                             | 6 000,00 €   |
| Achats                                       | 5 500,00 €   | Recettes bar                                                    | 6 000,00 €   |
| Culturel                                     | 688 889,00 € | Culturel                                                        | 701 523,00 € |
| Programmation culturelle                     | 462 500,00 € | Programmation culturelle                                        | 496 134,00 € |
| Prix de cession                              | 130 000,00 € | Recettes billetterie spectacles                                 | 40 000,00 €  |
| Transport                                    | 22 000,00 €  | Recettes diverses                                               | 20 000,00 €  |
| Hébergement                                  | 22 000,00 €  | DRAC Grand Est - participation projet annuel                    | 90 000,00 €  |
| Restauration                                 | 16 000,00 €  | DRAC Grand Est / Mieux produire mieux diffuser                  | 50 000,00 €  |
| Redevance droits d'auteurs                   | 15 000,00 €  | DRAC Grand Est / QP projets 2025 débutés en 2024                | 15 000,00 €  |
| Matériel scénique                            | 6 000,00 €   | Région Grand Est / aide lieux/projets annuels structurants      | 70 000,00 €  |
| Intermittences                               | 20 000,00 €  | Agence culturelle Grand Est / aide mobilité tournée coopération | 10 000,00 €  |
| Accueil enfants soirées spectacle            | 1000,00 €    | C.e.A. / aide aux relais culturels                              | 15 000,00 €  |
| Fournitures diverses                         | 6 000,00 €   | C.e.A. / Mieux produire mieux diffuser                          | 25 000,00€   |
|                                              |              | Ville d'llzach / action culturelle                              | 69 527,00 €  |
| Education artistique et culturelle           | 15 000,00 €  | Ville d'llzach / manifestations publiques                       | 30 000,00 €  |
| Médiations/passerelles/partenariats          | 30 000,00 €  | C.A.F. du Haut-Rhin / Fonds Publics et Territoires              | 45 000,00 €  |
| Expositions                                  | 3 000,00 €   | DRAJES / Poste Fonjep « Jeunes »                                | 7 107,00 €   |
| Résidences/coproductions                     | 30 000,00 €  |                                                                 |              |
| Cinéma                                       | 4 000,00 €   | Recettes cinéma                                                 | 6 000,00 €   |
| Thé dansant                                  | 2 500,00 €   | Recette thé dansant                                             | 3 500,00 €   |
| Salaires et charges personnels permanents    | 130 000,00 € |                                                                 |              |
| Salaires et charges personnels vacataires    | 10 000,00 €  |                                                                 |              |

|                                                |                |                                                      |                |
|------------------------------------------------|----------------|------------------------------------------------------|----------------|
| Bedéciné                                       | 226 389,00€    | Bedéciné                                             | 205 389,00 €   |
| Spectacle Vivant                               | 45 389,00 €    | Recettes entrées/bar/stands                          | 65 000,00 €    |
| Prix de cession                                | 43 389,00 €    |                                                      |                |
| Redevance droits d'auteurs                     | 2 000 €        | DRAC Grand Est / Festival Bédéciné                   | 10 000,00 €    |
|                                                |                | La Sofia / Festival Bédéciné                         | 5 000,00 €     |
| Accueil Auteurs                                | 76 000,00 €    | CNL / Festival Bédéciné                              | 5 000,00 €     |
| Transport                                      | 14 000,00 €    | Région Grand Est / Festival Bédéciné                 | 20 000,00 €    |
| Hébergement                                    | 25 000,00 €    | C.e.A. / Festival Bédéciné                           | 13 000,00 €    |
| Restauration                                   | 22 000,00 €    | Ville d'llzach / Festival Bédéciné                   | 67 889,00 €    |
| Interventions                                  | 6 000,00 €     | C.A.F. du Haut-Rhin / Fonds Publics et Territoires   | 7 000,00 €     |
| Dédicaces                                      | 4 000,00 €     |                                                      |                |
| Animations                                     | 5 000,00 €     |                                                      |                |
| Communication                                  | 33 000,00 €    | Partenariat Crédit Mutuel d'llzach                   | 3 000,00 €     |
| Communication                                  | 33 000,00 €    | Partenariat Crédit Mutuel District                   | 3 500,00 €     |
|                                                |                | Partenariat Ass. des Commerçants Galerie Carrefour   | 1 500,00 €     |
|                                                |                | Partenariat Librairie Tribulles                      | 4 500,00 €     |
| Divers                                         | 72 000,00 €    |                                                      |                |
| Sécurité                                       | 9 000,00 €     |                                                      |                |
| Concours                                       | 2 500,00 €     |                                                      |                |
| Restauration/Bar                               | 4 500,00 €     |                                                      |                |
| Installation et logistique                     | 45 000,00 €    |                                                      |                |
| Chargé de mission                              | 5 500,00 €     |                                                      |                |
| Fournitures                                    | 2 500,00 €     |                                                      |                |
| Intermittences                                 | 3 000,00 €     |                                                      |                |
| Activités Loisirs                              | 848 700,00 €   | Activités Loisirs                                    | 898 547,00 €   |
|                                                |                | Cartes de membre                                     | 24 500,00 €    |
| Activités (adultes+enfants)                    | 541 000,00 €   | Activités                                            | 531 377,00 €   |
| Fournitures/matériels divers + prestataires    | 270 000,00 €   | Cotisations activités                                | 470 000,00 €   |
| Salaires et charges personnel activités        | 190 000,00 €   | Subvention Ville d'llzach - Ecole de Musique         | 27 270,00 €    |
| Frais administratifs/gestion                   | 80 000,00 €    | Subvention C.e.A - Ecole de Musique/Théâtre/Danse    | 11 000,00 €    |
| Formations                                     | 1 000,00 €     | C.A.F. Haut-Rhin - Fonds Publics et Territoires      | 15 000,00 €    |
|                                                |                | DRDJSCS Grand Est / Poste Fonjep                     | 7 107,00 €     |
|                                                |                | Remboursement formations                             | 1 000,00 €     |
| Accueil de Loisirs sans Hébergement (A.L.S.H.) | 209 000,00 €   | Accueil de Loisirs sans Hébergement (A.L.S.H.)       | 241 000,00 €   |
| Fournitures/matériels divers + prestataires    | 55 000,00 €    | Inscriptions                                         | 73 000,00 €    |
| Salaires et charges personnel ALSH             | 75 000,00 €    | Ville d'llzach - subvention Contrat Enfance Jeunesse | 130 000,00 €   |
| Salaires et charges personnel permanent        | 78 000,00 €    | C.A.F. Haut-Rhin - Prestations de service            | 30 000,00 €    |
| Formations                                     | 1 000,00 €     | C.A.F. Haut-Rhin - Fonds Publics et Territoires      | 7 000,00 €     |
|                                                |                | Remboursement formations                             | 1 000,00 €     |
| Bibliothèque                                   | 98 700,00 €    | Bibliothèque                                         | 101 670,00 €   |
| Achats                                         | 6 200,00 €     |                                                      |                |
| Fournitures et matériels divers                | 600,00 €       | Cotisations                                          | 2 000,00 €     |
| Achat de livres                                | 5 000,00 €     | Ville d'llzach - subvention bibliothèque             | 79 170,00 €    |
| Abonnements                                    | 600,00 €       | C.A.F. Haut-Rhin - Fonds Publics et Territoires      | 20 000,00 €    |
| Informatique                                   | 1 000,00 €     |                                                      |                |
| Logiciel et assistance                         | 1 000,00 €     |                                                      |                |
| Salaires                                       | 89 000,00 €    |                                                      |                |
| Salaires et charges personnel bibliothèque     | 89 000,00 €    |                                                      |                |
| Animations                                     | 2 000,00 €     |                                                      |                |
| Librairie spectacle                            | 500,00 €       | Recettes librairie                                   | 500,00 €       |
| TOTAL DEPENSES EUROS                           | 2 319 273,00 € | TOTAL RECETTES EUROS                                 | 2 319 273,00 € |

Certifié exact, le 16/09/2024

Jean-Pierre VERDEILHAN  
Président

Thomas RESS  
Directeur



## D. Nos moyens de communication

Suite à l'obtention de l'appellation de Scène conventionnée d'intérêt national « art et création », la communication de l'Espace 110 a été refondue, avec le concours du Studio 2920 - Mulhouse, pour répondre davantage à la dynamique de tiers-lieu, de rendre visible la diversité des activités et actions menées et les liens entre celles-ci, et renforcer la circulation des publics.

Tout au long de la saison, notre communication se déploie sur de nombreux supports :



- **Communication physique**

- **Plaquette de saison** conçue par le Studio 2920 (12 500 exemplaires), **dépliants du festival Bédéciné** (12 000 exemplaires), **de La Quinzaine de la Danse, de Nuits d'été** et **flyers trimestriels**, distribués à Illzach et dans tous les lieux culturels, de tourisme et dans les commerces de la Région.
- **Affichage sur le mobilier urbain** tout au long de la saison et lors des temps forts et festivals, à Illzach, Mulhouse et dans toute l'agglomération.
- **Espace de visibilité des partenaires** dans l'entrée de l'ESPACE 110.

- **Communication numérique**

- **Site Internet** : 266 960 visites en 2022.
- **Réseaux sociaux** : 6 100 personnes suivent la page Facebook, 1 863 personnes suivent la page Instagram.
- **Plateformes et agendas culturels** (sites du JDS, M2a, Pour sortir de L'Alsace, guide touristique Le Petit Futé Mulhouse, etc.).

- **Relations presse**

- **Insertions** dans la presse quotidienne régionale (L'Alsace et Dernières Nouvelles d'Alsace), la presse mensuelle régionale (JDS) et la presse spécialisée (Poly, Diversions, Bibouille, Coze, etc.).
- **Couverture rédactionnelle de tous nos événements** (annonces, relances, critiques), notamment dans la presse quotidienne régionale, pages supplémentaires dans L'Alsace et dans Les Dernières Nouvelles d'Alsace pour le festival Bédéciné.
- **Annonces et interviews radio et télévisuelles** (France 3 Grand Est, Radio Nostalgie, BFM Alsace, etc.).

## E. Panorama chiffré

**En 2023**

**23 116 spectateurs -**

**dont 2 676 scolaires - 7 109 spectateurs**

**à La Quinzaine de la Danse - 7 145 participants à Nuits d'été - 95 levers de rideau - 34 compagnies accueillies - 45 000 personnes accueillies - 7 résidences d'artistes - plus de 270 jours d'ouverture - 4 500m<sup>2</sup> de superficie - 9 291 personnes ont participé à des actions culturelles ou des projets dont 3 453 autour de Bédéciné - 17 589 festivaliers - 130 professionnels du livre - 684 lecteurs actifs - 15 689 prêts de livres jeunesse et adultes - 130 activités de loisirs - 2 888 adhérents - 6,3k followers sur Facebook - 1,8k sur Instagram - 266 960 pages vues sur le site Internet - 12 500 brochures de saison distribuées - 13 structures culturelles et associatives partenaires - 6 réseaux**





## IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

Nom : ESPACE 110 – Centre Culturel d'Illzach

Adresse : 1 avenue des Rives de l'Ill 68110 ILLZACH

Téléphone : 03 89 52 18 81

E-mail : [thomas.ress@espace110.org](mailto:thomas.ress@espace110.org)

Site internet : [www.espace110.org](http://www.espace110.org)

## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES

Statut : Association

Siret : 390 346 617 000 25

Code APE : 94.99 Z

Inscription au registre des associations volume 19, portfolio 39 (2.07.1965)

Association dont la mission est reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral n°931152 du 26.07.1993

Association agréée éducation populaire Jeunesse et Sports 4015/2006-68-j du 18.06.2006

Licences d'entrepreneur de spectacles : 1-1117686, 2-1117692, 3-1117693

(détenues par M. RESS Thomas en qualité de directeur)

## IDENTIFICATION DES RESPONSABLES

Président :

VERDEILHAN Jean-Pierre

Téléphone : 06 88 74 77 27

E-mail : [jean-pierre.verdeilhan@wanadoo.fr](mailto:jean-pierre.verdeilhan@wanadoo.fr)

Directeur :

RESS Thomas

Téléphone : 06 84 94 54 47

E-mail : [thomas.ress@espace110.org](mailto:thomas.ress@espace110.org)

## FOCUS SUR ILLZACH

La Ville d'Illzach compte au 1<sup>er</sup> janvier 2021, une population de 14 680 habitants, ce qui la classe au rang de quatrième commune du département du Haut-Rhin, en nombre d'habitants.

La population illzachoise est une population jeune (38% des habitants ont moins de 29 ans), le nombre d'habitants de 3 à 14 ans est en rapide augmentation. La Ville connaît un solde naturel positif. La jeunesse de sa population est un véritable enjeu en ce qui concerne l'offre d'activités, de moyens de garde et de réponse aux attentes des adolescents et des jeunes adultes par les structures et institutions implantées sur son territoire.

Illzach compte également de nombreux actifs (dont 34% sont ouvriers ou employés) et a un profil grandement familial (46% des foyers sont composés de couples avec enfants) et mixte socialement, par la présence de nombreux habitants issus de l'immigration. En termes de logements, Illzach est une ville en constant développement.

La population illzachoise rencontre toutefois d'importantes difficultés sociales, a des revenus modestes et souffre d'un taux de chômage élevé, notamment des jeunes (36% pour les 15-24 ans et 26% pour les 25-29 ans) qui font face à des problématiques d'accès aux études supérieures.

La Ville compte un quartier classé « Politique de la Ville ».





## 7. CONCLUSION

Ce dossier vous a permis de découvrir un aperçu du projet atypique et protéiforme de l'Espace 110 - Centre Culturel d'Illzach · Scène conventionnée d'intérêt national « art et création », des nombreuses actions notamment transversales que nous menons au quotidien et surtout de l'ambition artistique de notre projet.

Cette maison avec une forte histoire a connu une véritable transformation ces dernières années et est devenu un outil au service des artistes et de la population.

Sa richesse est son ancrage dans le réel, avec ce projet aux entrées multiples, qui font de l'Espace 110 un vrai lieu vivant, où les artistes se sentent bien, peuvent travailler et créer au contact de publics épanouis, curieux, et toujours plus nombreux.

Le sens du réseau porté par les convictions de Thomas Ress nourrit le projet de la structure et renforce la visibilité des projets soutenus.

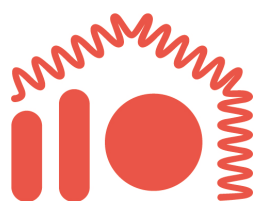
Nous offrons aux artistes une véritable opportunité de travailler « accompagnés » dans une relation de partage et vers un chemin commun, la diversité des formes et des écritures.

Le tout, soucieux de rendre les œuvres accessibles à tout un chacun et les publics acteurs de notre projet.

Le travail mené auprès des publics et la porosité des activités de la structure au service de la création artistique sont de véritables forces qui en quelques années auront façonné l'Espace 110 d'aujourd'hui et lui auront permis d'obtenir l'appellation de Scène conventionnée d'intérêt national « art et création » !







**ESPACE 110**

CENTRE CULTUREL ILLZACH  
Scène conventionnée  
d'intérêt national  
« art et création »



## ANNEXE II

### MODALITÉS D'ÉVALUATION ET INDICATEURS

#### ESPACE 110

##### Conditions de l'évaluation :

Le compte-rendu financier annuel visé à l'article 6 de la présente est accompagné d'un compte-rendu quantitatif et qualitatif des actions comprenant les éléments mentionnés ci-dessus.

Au moins six mois avant le terme de la convention, l'auto-évaluation produite par le directeur est communiquée aux partenaires signataires de la convention, accompagnée du bilan d'ensemble qualitatif et quantitatif comme prévu par l'article 9 de la présente qui fait la synthèse des comptes-rendus annuels susmentionnés.

##### INDICATEURS QUANTITATIFS

Dans les bilans annuels comme dans l'évaluation finale, ces indicateurs auront vocation à être accompagnés d'éléments de contexte et documentés par des éléments cartographiques.

| Objectifs                                                                                                                                                                       | Indicateurs associés à l'objectif                          | Moyenne 3 dernières années | Prévision n+1 | Prévision n+2 | Prévision n+3 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|----------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Proposer une programmation témoignant de l'actualité de la création, en particulier des nouvelles écritures                                                                     | Nombre total de spectacles                                 |                            |               |               |               |
|                                                                                                                                                                                 | <i>Dont nouvelles écritures</i>                            |                            |               |               |               |
|                                                                                                                                                                                 | <i>Dont créations artistes co-produits ou en résidence</i> |                            |               |               |               |
|                                                                                                                                                                                 | <i>Dont provenant de compagnies régionales</i>             |                            |               |               |               |
|                                                                                                                                                                                 | <i>Dont provenant de compagnies alsaciennes</i>            |                            |               |               |               |
|                                                                                                                                                                                 | Nombre total de représentations                            |                            |               |               |               |
|                                                                                                                                                                                 | <i>Dont créations artistes co-produits ou en résidence</i> |                            |               |               |               |
|                                                                                                                                                                                 | <i>Dont séances scolaires</i>                              |                            |               |               |               |
|                                                                                                                                                                                 | <i>Dont nouvelles écritures</i>                            |                            |               |               |               |
| Apporter un soutien au travail de création des artistes, notamment les équipes professionnelles du territoire d'implantation de la structure, et à la diffusion de leurs œuvres | Budget global production/co-production                     |                            |               |               |               |
|                                                                                                                                                                                 | <i>Dont numéraire</i>                                      |                            |               |               |               |
|                                                                                                                                                                                 | <i>Dont artistes de la région</i>                          |                            |               |               |               |
|                                                                                                                                                                                 | <i>Dont artistes alsaciens</i>                             |                            |               |               |               |
|                                                                                                                                                                                 | Nombre de co-productions                                   |                            |               |               |               |
|                                                                                                                                                                                 | <i>Dont artistes de la région</i>                          |                            |               |               |               |
|                                                                                                                                                                                 | <i>Dont artistes alsaciens</i>                             |                            |               |               |               |
|                                                                                                                                                                                 | Apport en numéraire minimum par co-production              |                            |               |               |               |
|                                                                                                                                                                                 | Nombre de résidences                                       |                            |               |               |               |



| Objectifs                                               | Indicateurs associés à l'objectif                                                     | Moyenne 3 dernières années | Prévision n+1 | Prévision n+2 | Prévision n+3 |
|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Rapport aux publics                                     | Nombre de structures de création et de diffusion partenaires                          |                            |               |               |               |
|                                                         | Fréquentation totale des spectacles payants                                           |                            |               |               |               |
|                                                         | <i>Dont public jeune*</i>                                                             |                            |               |               |               |
|                                                         | <i>Dont public illzachoï</i>                                                          |                            |               |               |               |
|                                                         | <i>Dont public scolaire**</i>                                                         |                            |               |               |               |
|                                                         | <i>Dont public scolaire illzachoï</i>                                                 |                            |               |               |               |
|                                                         | Fréquentation totale des spectacles gratuits                                          |                            |               |               |               |
|                                                         | Nombre d'établissements scolaires et universitaires partenaires                       |                            |               |               |               |
|                                                         | Nombre d'établissements scolaires et universitaires partenaires de la ville d'Illzach |                            |               |               |               |
|                                                         | Nombre d'établissements partenaires en dehors du champ culturel et éducatif           |                            |               |               |               |
|                                                         | Nombre de personnes touchées par les actions culturelles hors champ éducatif          |                            |               |               |               |
| Budget consacré au programme d'actions lié à la mention | Budget d'accueil                                                                      |                            |               |               |               |
|                                                         | Budget global de production/résidence                                                 |                            |               |               |               |
|                                                         | Dont pré-achat                                                                        |                            |               |               |               |

\* bénéficiant du tarif jeune public

\* bénéficiant du tarif groupe scolaire

# Annexe III - Budgets prévisionnels 2025-2027



## Budget analytique 2025 Scène conventionnée d'intérêt national "Art et création"

Hors frais de fonctionnement, et autres activités de la structure (activités loisirs, bibliothèque)

|                                                                     | Charges             |                                         | Produits            |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------------------------------|---------------------|
| <b>Saison culturelle</b>                                            | <b>256 000,00 €</b> | <b>Recettes</b>                         | <b>65 000,00 €</b>  |
| <i>Dont cessions</i>                                                | 130 000,00 €        | <i>Dont billetterie</i>                 | 65 000,00 €         |
| <i>Dont frais annexes</i>                                           | 81 000,00 €         |                                         |                     |
| <i>(transport, hébergement, repas, droits d'auteurs, technique)</i> |                     |                                         |                     |
| <i>Education artistique et culturelle</i>                           | 45 000,00 €         | <b>Subventions</b>                      | <b>374 527,00 €</b> |
| <b>Accueil en résidence de création + apport en coproduction</b>    | <b>50 000,00 €</b>  | <i>DRAC Grand Est /MPMD</i>             | 75 000,00 €         |
|                                                                     |                     | <i>DRAC Grand Est /Résidences</i>       | 50 000,00 €         |
|                                                                     |                     | <i>DRAC Grand Est/EAC</i>               | 40 000,00 €         |
| <b>Quote part salaires et charges</b>                               | <b>113 527,00 €</b> | <i>Région Grand Est</i>                 | 70 000,00 €         |
|                                                                     |                     | <i>Collectivité européenne d'Alsace</i> | 40 000,00 €         |
| <b>Intermittences</b>                                               | <b>20 000,00 €</b>  | <i>Ville d'Illzach</i>                  | 99 527,00 €         |
|                                                                     |                     |                                         |                     |
|                                                                     |                     |                                         |                     |
|                                                                     |                     |                                         |                     |
| <b>Total</b>                                                        | <b>439 527,00 €</b> | <b>Total</b>                            | <b>439 527,00 €</b> |



**ESPACE 110 - BUDGET PREVISIONNEL 2025**

| CHARGES                                               | Montants              | PRODUITS                                                              | Montants              |
|-------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| <b>FONCTIONNEMENT GENERAL</b>                         | <b>814 956,00 €</b>   | <b>FONCTIONNEMENT GENERAL</b>                                         | <b>730 203,00 €</b>   |
| <b>Frais généraux</b>                                 | <b>40 184,00 €</b>    |                                                                       |                       |
| Carburant                                             | 2 500,00 €            | Ville d'Ilzach / fonctionnement                                       | 514 071,00 €          |
| Peint matériel                                        | 2 000,00 €            | Ville d'Ilzach / Mieux produire mieux diffuser                        | 92 000,00 €           |
| Fournitures régie                                     | 5 000,00 €            | Ville d'Ilzach / fluides                                              | 25 132,00 €           |
| Produits d'entretien                                  | 5 000,00 €            | C.A.F. Haut-Rhin / Fonds Publics et Territoires                       | 70 000,00 €           |
| Fournitures de bureau                                 | 3 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Fournitures informatiques                             | 1 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Autres fournitures                                    | 1 052,00 €            | Mise à disposition salles/personnels                                  | 5 000,00 €            |
| Eau, gaz, électricité                                 | 25 132,00 €           | Partenariats/mécénats                                                 | 2 000,00 €            |
| <b>Services extérieurs</b>                            | <b>141 500,00 €</b>   |                                                                       |                       |
| Entretien véhicules                                   | 5 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Location véhicule                                     | 5 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Location et entretien matériel                        | 25 000,00 €           |                                                                       |                       |
| Assurances                                            | 20 000,00 €           |                                                                       |                       |
| Documentation                                         | 2 500,00 €            |                                                                       |                       |
| Personnel extérieur                                   | 49 500,00 €           |                                                                       |                       |
| Honoraires                                            | 12 000,00 €           |                                                                       |                       |
| Mission Réception                                     | 7 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Affranchissements                                     | 2 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Téléphonie                                            | 3 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Internet                                              | 2 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Frais bancaires                                       | 4 500,00 €            |                                                                       |                       |
| Cotisations                                           | 2 500,00 €            |                                                                       |                       |
| Divers                                                | 1 500,00 €            |                                                                       |                       |
| <b>Charges diverses</b>                               | <b>12 000,00 €</b>    |                                                                       |                       |
| Dotation aux amortissements                           | 12 000,00 €           | Amortissements subventions d'équipement                               | 7 000,00 €            |
| <b>Salaires et charges personnel permanent</b>        | <b>565 250,00 €</b>   |                                                                       |                       |
| Salaires et charges                                   | 557 500,00 €          |                                                                       |                       |
| Voyages et déplacements                               | 5 500,00 €            |                                                                       |                       |
| Formations                                            | 8 000,00 €            | Uniformation - remboursements formations                              | 8 000,00 €            |
| <b>Communication</b>                                  | <b>50 500,00 €</b>    |                                                                       |                       |
| Plaquette                                             | 24 500,00 €           |                                                                       |                       |
| Insertions/publicité                                  | 19 500,00 €           |                                                                       |                       |
| Visuels de saison/ flyers                             | 6 500,00 €            |                                                                       |                       |
| <b>Bar</b>                                            | <b>5 500,00 €</b>     | <b>Bar</b>                                                            | <b>7 000,00 €</b>     |
| Achats                                                | 5 500,00 €            | Recettes bar                                                          | 7 000,00 €            |
| <b>CULTUREL</b>                                       | <b>749 889,00 €</b>   | <b>CULTUREL</b>                                                       | <b>745 035,00 €</b>   |
| <b>Programmation culturelle</b>                       | <b>593 500,00 €</b>   | <b>Programmation culturelle</b>                                       | <b>536 134,00 €</b>   |
| Prix de cession                                       | 130 000,00 €          | Recettes billetterie spectacles                                       | 65 000,00 €           |
| Transport                                             | 22 000,00 €           | Recettes diverses                                                     | 20 000,00 €           |
| Hébergement                                           | 22 000,00 €           | DRAC Grand Est / mieux produire mieux diffuser                        | 75 000,00 €           |
| Restauration                                          | 16 000,00 €           | DRAC Grand Est / résidences                                           | 50 000,00 €           |
| Redevance droits d'auteurs                            | 15 000,00 €           | DRAC Grand Est / éducation artistique et culturelle                   | 40 000,00 €           |
| Matériel scénique                                     | 6 000,00 €            | Région Grand Est / aide lieux et projets annuels structurants         | 70 000,00 €           |
| Intermittentes                                        | 20 000,00 €           | Agence Culturelle Grand Est / aide mobilité tournée coopération       | 10 000,00 €           |
| Accueil enfants soirées spectacle                     | 1 000,00 €            | C.e.A. / soutien aux Scènes d'Alsace                                  | 40 000,00 €           |
| Fournitures diverses                                  | 6 000,00 €            | (dont 25000 € au titre du dispositif "Mieux produire mieux diffuser") |                       |
| Education artistique et culturelle                    | 15 000,00 €           | Ville d'Ilzach / action culturelle                                    | 69 527,00 €           |
| Médiation - Passerelles                               | 30 000,00 €           | Ville d'Ilzach / manifestation publiques                              | 30 000,00 €           |
| Expositions                                           | 3 000,00 €            | C.A.F. Haut-Rhin / Fonds Publics et Territoires                       | 50 000,00 €           |
| Residences/ coproductions                             | 50 000,00 €           | DRAJES / Poste Fonjep "Jeunes"                                        | 7 107,00 €            |
| Cinéma                                                | 4 000,00 €            | Recettes cinéma                                                       | 6 000,00 €            |
| Thé dansant                                           | 2 500,00 €            | Recettes Thé dansant                                                  | 35 000,00 €           |
| Salaires et charges personnels permanents             | 171 000,00 €          |                                                                       |                       |
| Salaires et charges personnels vacataires             | 10 000,00 €           |                                                                       |                       |
| <b>Bédéciné</b>                                       | <b>226 389,00 €</b>   | <b>Bédéciné</b>                                                       | <b>208 889,00 €</b>   |
| <b>Spectacle Vivant</b>                               | <b>453 890,00 €</b>   | <b>Spectacle Vivant</b>                                               | <b>453 890,00 €</b>   |
| Prix de cession                                       | 433 890,00 €          | Recettes entrées/bar/stands                                           | 70 000,00 €           |
| Redevance droits d'auteurs                            | 2 000,00 €            | DRAC Grand Est / Festival Bédéciné                                    | 10 000,00 €           |
| <b>Accueil Auteurs</b>                                | <b>76 000,00 €</b>    | La Sala / Festival Bédéciné                                           | 5 000,00 €            |
| Transport                                             | 14 000,00 €           | CNL / Festival Bédéciné                                               | 5 000,00 €            |
| Hébergement                                           | 14 000,00 €           | Région Grand Est / Festival Bédéciné                                  | 20 000,00 €           |
| Restauration                                          | 25 000,00 €           | C.e.A. / Festival Bédéciné                                            | 13 000,00 €           |
| Interventions                                         | 22 000,00 €           | Ville d'Ilzach / Festival Bédéciné                                    | 67 889,00 €           |
| Dédicaces                                             | 6 000,00 €            | C.A.F. Haut-Rhin / Fonds Publics et Territoires                       | 7 000,00 €            |
| Animations                                            | 4 000,00 €            |                                                                       |                       |
| <b>Communication</b>                                  | <b>33 000,00 €</b>    | Partenariat Crédit Mutuel d'Ilzach                                    | 3 000,00 €            |
| Communication                                         | 33 000,00 €           | Partenariat Crédit Mutuel District                                    | 3 500,00 €            |
| <b>Divers</b>                                         | <b>72 000,00 €</b>    | Partenariat Librairie Tribulles                                       | 4 500,00 €            |
| Sécurité                                              | 9 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Concours                                              | 2 500,00 €            |                                                                       |                       |
| Restauration/Bar                                      | 4 500,00 €            |                                                                       |                       |
| Installation et logistique                            | 45 000,00 €           |                                                                       |                       |
| Charge de mission                                     | 5 500,00 €            |                                                                       |                       |
| Fournitures                                           | 2 500,00 €            |                                                                       |                       |
| Intermittentes                                        | 3 000,00 €            |                                                                       |                       |
| <b>ACTIVITES LOISIRS</b>                              | <b>861 459,00 €</b>   | <b>ACTIVITES LOISIRS</b>                                              | <b>951 047,00 €</b>   |
| <b>Activités (adultes-enfants)</b>                    | <b>547 625,00 €</b>   | <b>Activités</b>                                                      | <b>586 377,00 €</b>   |
| Fournitures/matériels divers + prestataires           | 270 000,00 €          | Cartes de membres                                                     | 25 000,00 €           |
| Salaires et charges personnel activités               | 190 000,00 €          | <b>Activités</b>                                                      | <b>586 377,00 €</b>   |
| Frais administratifs/gestion                          | 86 625,00 €           | Cotisations activités                                                 | 520 000,00 €          |
| Formations                                            | 1 000,00 €            | Subvention Ville d'Ilzach - Ecole de Musique                          | 27 270,00 €           |
| <b>Accueil de Loirins sans Hébergement (A.L.S.H.)</b> | <b>314 125,00 €</b>   | Subvention C.e.A. - Ecole de Musique/Théâtre/Danse                    | 11 000,00 €           |
| Fournitures/matériels divers + prestataires           | 55 000,00 €           | C.A.F. Haut-Rhin - Fonds Publics et Territoires                       | 20 000,00 €           |
| Salaires et charges personnel ALSH                    | 75 000,00 €           | DRAJES Grand Est / Poste Fonjep                                       | 7 107,00 €            |
| Salaires et charges personnel permanent               | 83 125,00 €           | Remboursement formations                                              | 1 000,00 €            |
| Formations                                            | 1 000,00 €            | <b>Accueil de Loirins sans Hébergement (A.L.S.H.)</b>                 | <b>243 000,00 €</b>   |
| <b>Bibliothèque</b>                                   | <b>99 700,00 €</b>    | <b>Bibliothèque</b>                                                   | <b>96 670,00 €</b>    |
| <b>Achats</b>                                         | <b>6 200,00 €</b>     | <b>Achats</b>                                                         | <b>6 200,00 €</b>     |
| Fournitures et matériels divers                       | 6 000,00 €            | Inscriptions                                                          | 75 000,00 €           |
| Achat de livres                                       | 5 000,00 €            | Ville d'Ilzach - Subvention Contrat Enfance Jeunesse                  | 130 000,00 €          |
| Abonnements                                           | 600,00 €              | C.A.F. Haut-Rhin - Prestations de service                             | 30 000,00 €           |
| <b>Informatique</b>                                   | <b>1 000,00 €</b>     | C.A.F. Haut-Rhin - Fonds Publics et Territoires                       | 7 000,00 €            |
| Logiciel et assistance                                | 1 000,00 €            | Remboursement formations                                              | 1 000,00 €            |
| <b>Salaires</b>                                       | <b>90 000,00 €</b>    | <b>Bibliothèque</b>                                                   | <b>96 670,00 €</b>    |
| Salaires et charges personnel bibliothèque            | 90 000,00 €           | Cotisations                                                           | 2 000,00 €            |
| <b>Animations</b>                                     | <b>2 000,00 €</b>     | Ville d'Ilzach - subvention bibliothèque                              | 791 700,00 €          |
| <b>Librairie spectacle</b>                            | <b>500,00 €</b>       | C.A.F. Haut-Rhin - Fonds Publics et Territoires                       | 15 000,00 €           |
|                                                       |                       | Recettes librairie                                                    | 500,00 €              |
| <b>TOTAL DEPENSES EUROS</b>                           | <b>2 426 273,00 €</b> | <b>TOTAL RECETTES EUROS</b>                                           | <b>2 426 273,00 €</b> |

VERDEILHAN Jean-Pierre  
Président

RESS Thomas  
Directeur

**Budget analytique 2026**  
**Scène conventionnée d'intérêt national "Art et création"**

*Hors frais de fonctionnement, et autres activités de la structure (activités loisirs, bibliothèque)*

|                                                                     | Charges             |                                         | Produits            |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------------------------------|---------------------|
| <b>Saison culturelle</b>                                            | <b>256 000,00 €</b> | <b>Recettes</b>                         | <b>66 000,00 €</b>  |
| <i>Dont cessions</i>                                                | 130 000,00 €        | <i>Dont billetterie</i>                 | 66 000,00 €         |
| <i>Dont frais annexes</i>                                           | 81 000,00 €         |                                         |                     |
| <i>(transport, hébergement, repas, droits d'auteurs, technique)</i> |                     |                                         |                     |
| <i>Education artistique et culturelle</i>                           | 45 000,00 €         | <b>Subventions</b>                      | <b>374 527,00 €</b> |
| <b>Accueil en résidence de création + apport en coproduction</b>    | <b>55 000,00 €</b>  | <i>DRAC Grand Est /MPMD</i>             | 75 000,00 €         |
|                                                                     |                     | <i>DRAC Grand Est /Résidences</i>       | 50 000,00 €         |
|                                                                     |                     | <i>DRAC Grand Est/EAC</i>               | 40 000,00 €         |
| <b>Quote part salaires et charges</b>                               | <b>109 527,00 €</b> | <i>Région Grand Est</i>                 | 70 000,00 €         |
|                                                                     |                     | <i>Collectivité européenne d'Alsace</i> | 40 000,00 €         |
| <b>Intermittences</b>                                               | <b>20 000,00 €</b>  | <i>Ville d'Illzach</i>                  | 99 527,00 €         |
|                                                                     |                     |                                         |                     |
|                                                                     |                     |                                         |                     |
|                                                                     |                     |                                         |                     |
| <b>Total</b>                                                        | <b>440 527,00 €</b> | <b>Total</b>                            | <b>440 527,00 €</b> |



**ESPACE 110 - BUDGET PREVISIONNEL 2026**

| CHARGES                                               | Montants              | PRODUITS                                                              | Montants              |
|-------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| <b>FONCTIONNEMENT GENERAL</b>                         | <b>844 936,00 €</b>   | <b>FONCTIONNEMENT GENERAL</b>                                         | <b>751 703,00 €</b>   |
| <b>Frais généraux</b>                                 | <b>40 184,00 €</b>    |                                                                       |                       |
| Carburant                                             | 2 500,00 €            | Ville d'Ilzach / fonctionnement                                       | 514 071,00 €          |
| Petit matériel                                        | 2 000,00 €            | Ville d'Ilzach / Mieux produire mieux diffuser                        | 92 000,00 €           |
| Fournitures régie                                     | 5 000,00 €            | Ville d'Ilzach / fluides                                              | 25 132,00 €           |
| Produits d'entretien                                  | 5 000,00 €            | C.A.F. Haut-Rhin / Fonds Publics et Territoires                       | 70 000,00 €           |
| Fournitures de bureau                                 | 3 000,00 €            | Subvention diverses                                                   | 20 000,00 €           |
| Fournitures informatiques                             | 1 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Autres fournitures                                    | 1 052,00 €            | Mise à disposition salles/personnels                                  | 5 500,00 €            |
| Eau, gaz, électricité                                 | 25 132,00 €           | Partenariats/mécinats                                                 | 3 000,00 €            |
| <b>Services extérieurs</b>                            | <b>141 500,00 €</b>   |                                                                       |                       |
| Entretien véhicules                                   | 5 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Location véhicule                                     | 5 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Location et entretien matériel                        | 25 000,00 €           |                                                                       |                       |
| Assurances                                            | 20 000,00 €           |                                                                       |                       |
| Documentations                                        | 2 500,00 €            |                                                                       |                       |
| Personnel extérieur                                   | 49 500,00 €           |                                                                       |                       |
| Honoraires                                            | 12 000,00 €           |                                                                       |                       |
| Mission Réception                                     | 7 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Affranchissements                                     | 2 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Téléphonie                                            | 3 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Internet                                              | 2 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Frais bancaires                                       | 4 500,00 €            |                                                                       |                       |
| Cotisations                                           | 2 500,00 €            |                                                                       |                       |
| Divers                                                | 1 500,00 €            |                                                                       |                       |
| <b>Charges diverses</b>                               | <b>12 000,00 €</b>    |                                                                       |                       |
| Dotation aux amortissements                           | 12 000,00 €           | Amortissements subventions d'équipement                               | 7 000,00 €            |
| <b>Salaires et charges personnel permanent</b>        | <b>575 550,00 €</b>   |                                                                       |                       |
| Salaires et charges                                   | 561 750,00 €          |                                                                       |                       |
| Voyages et déplacements                               | 5 500,00 €            |                                                                       |                       |
| Formations                                            | 8 000,00 €            | Uniformation - remboursements formations                              | 8 000,00 €            |
| <b>Communication</b>                                  | <b>50 500,00 €</b>    |                                                                       |                       |
| Plaquette                                             | 24 500,00 €           |                                                                       |                       |
| Insertions/publicité                                  | 19 500,00 €           |                                                                       |                       |
| Visuels de saison/ flyers                             | 6 500,00 €            |                                                                       |                       |
| <b>Bar</b>                                            | <b>5 500,00 €</b>     | <b>Bar</b>                                                            | <b>7 000,00 €</b>     |
| Achats                                                | 5 500,00 €            | Recettes bar                                                          | 7 000,00 €            |
| <b>CULTUREL</b>                                       | <b>758 889,00 €</b>   | <b>CULTUREL</b>                                                       | <b>746 535,00 €</b>   |
| <b>Programmation culturelle</b>                       | <b>533 500,00 €</b>   | <b>Programmation culturelle</b>                                       | <b>537 634,00 €</b>   |
| Prix de cession                                       | 130 000,00 €          | Recettes billetterie spectacles                                       | 66 000,00 €           |
| Transport                                             | 22 000,00 €           | Recettes diverses                                                     | 20 000,00 €           |
| Hébergement                                           | 22 000,00 €           | DRAC Grand Est / mieux produire mieux diffuser                        | 75 000,00 €           |
| Restauration                                          | 16 000,00 €           | DRAC Grand Est / résidences                                           | 50 000,00 €           |
| Redevance droits d'auteurs                            | 15 000,00 €           | DRAC Grand Est / éducation artistique et culturelle                   | 40 000,00 €           |
| Matériel scénique                                     | 6 000,00 €            | Région Grand Est / aide lieux et projets annuels structurants         | 70 000,00 €           |
| Intermittentes                                        | 20 000,00 €           | Agence Culturelle Grand Est / aide mobilité tournée coopération       | 10 000,00 €           |
| Accueil enfants soirées spectacle                     | 1 000,00 €            | C.e.A. / soutien aux Scènes d'Alsace                                  | 15 000,00 €           |
| Fournitures diverses                                  | 6 000,00 €            | (dont 25000 € au titre du dispositif "Mieux produire mieux diffuser") | 25 000,00 €           |
| Education artistique et culturelle                    | 15 000,00 €           | Ville d'Ilzach / action culturelle                                    | 69 527,00 €           |
| Médiation - Passerelles                               | 30 000,00 €           | Ville d'Ilzach / manifestation publiques                              | 30 000,00 €           |
| Expositions                                           | 3 000,00 €            | C.A.F. Haut-Rhin / Fonds Publics et Territoires                       | 50 000,00 €           |
| Residences/ coproductions                             | 55 000,00 €           | DRAJES / Poste Fonjep "Jeunes"                                        | 7 107,00 €            |
| Cinéma                                                | 4 000,00 €            | Recettes cinéma                                                       | 6 000,00 €            |
| Thé dansant                                           | 2 500,00 €            | Recettes Thé dansant                                                  | 4 000,00 €            |
| Salaires et charges personnels permanents             | 175 000,00 €          |                                                                       |                       |
| Salaires et charges personnels vacataires             | 10 000,00 €           |                                                                       |                       |
| <b>Bédéciné</b>                                       | <b>226 389,00 €</b>   | <b>Bédéciné</b>                                                       | <b>208 889,00 €</b>   |
| <b>Spectacle Vivant</b>                               | <b>453 890,00 €</b>   | <b>Spectacle Vivant</b>                                               | <b>453 890,00 €</b>   |
| Prix de cession                                       | 433 890,00 €          | Recettes entrées/bar/stands                                           | 70 000,00 €           |
| Redevance droits d'auteurs                            | 2 000,00 €            | DRAC Grand Est / Festival Bédéciné                                    | 10 000,00 €           |
| <b>Accueil Auteurs</b>                                | <b>76 000,00 €</b>    | La Sala / Festival Bédéciné                                           | 5 000,00 €            |
| Transport                                             | 14 000,00 €           | CNL / Festival Bédéciné                                               | 5 000,00 €            |
| Hébergement                                           | 14 000,00 €           | Région Grand Est / Festival Bédéciné                                  | 20 000,00 €           |
| Restauration                                          | 25 000,00 €           | C.e.A. / Festival Bédéciné                                            | 13 000,00 €           |
| Interventions                                         | 22 000,00 €           | Ville d'Ilzach / Festival Bédéciné                                    | 67 889,00 €           |
| Dédicaces                                             | 6 000,00 €            | C.A.F. Haut-Rhin / Fonds Publics et Territoires                       | 7 000,00 €            |
| Animations                                            | 4 000,00 €            |                                                                       |                       |
| <b>Communication</b>                                  | <b>33 000,00 €</b>    | Partenariat Crédit Mutuel d'Ilzach                                    | 3 000,00 €            |
| Communication                                         | 33 000,00 €           | Partenariat Crédit Mutuel District                                    | 3 500,00 €            |
| <b>Divers</b>                                         | <b>72 000,00 €</b>    | Partenariat Librairie Tribulles                                       | 4 500,00 €            |
| Sécurité                                              | 9 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Concours                                              | 2 500,00 €            |                                                                       |                       |
| Restauration/Bar                                      | 4 500,00 €            |                                                                       |                       |
| Installation et logistique                            | 45 000,00 €           |                                                                       |                       |
| Charge de mission                                     | 5 500,00 €            |                                                                       |                       |
| Fournitures                                           | 2 500,00 €            |                                                                       |                       |
| Intermittentes                                        | 3 000,00 €            |                                                                       |                       |
| <b>ACTIVITES LOISIRS</b>                              | <b>875 459,00 €</b>   | <b>ACTIVITES LOISIRS</b>                                              | <b>961 047,00 €</b>   |
| <b>Activités (adultes-enfants)</b>                    | <b>549 625,00 €</b>   | <b>Activités</b>                                                      | <b>591 377,00 €</b>   |
| Fournitures/matériels divers + prestataires           | 270 000,00 €          | Cartes de membres                                                     | 25 000,00 €           |
| Salaires et charges personnel activités               | 190 000,00 €          | <b>Activités</b>                                                      | <b>591 377,00 €</b>   |
| Frais administratifs/gestion                          | 88 625,00 €           | Cotisations activités                                                 | 525 000,00 €          |
| Formations                                            | 1 000,00 €            | Subvention Ville d'Ilzach - Ecole de Musique                          | 27 270,00 €           |
| <b>Accueil de Loirins sans Hébergement (A.L.S.H.)</b> | <b>216 125,00 €</b>   | Subvention C.e.A. - Ecole de Musique/Théâtre/Danse                    | 11 000,00 €           |
| Fournitures/matériels divers + prestataires           | 55 000,00 €           | C.A.F. Haut-Rhin - Fonds Publics et Territoires                       | 20 000,00 €           |
| Salaires et charges personnel ALSH                    | 75 000,00 €           | DRAJES Grand Est / Poste Fonjep                                       | 7 107,00 €            |
| Salaires et charges personnel permanent               | 85 125,00 €           | Remboursement formations                                              | 1 000,00 €            |
| Formations                                            | 1 000,00 €            | <b>Accueil de Loirins sans Hébergement (A.L.S.H.)</b>                 | <b>248 000,00 €</b>   |
| <b>Bibliothèque</b>                                   | <b>109 700,00 €</b>   | <b>Bibliothèque</b>                                                   | <b>96 670,00 €</b>    |
| <b>Achats</b>                                         | <b>6 200,00 €</b>     | <b>Achats</b>                                                         | <b>96 670,00 €</b>    |
| Fournitures et matériels divers                       | 6 000,00 €            | Inscriptions                                                          | 80 000,00 €           |
| Achat de livres                                       | 5 000,00 €            | Ville d'Ilzach - Subvention Contrat Enfance Jeunesse                  | 130 000,00 €          |
| Abonnements                                           | 600,00 €              | C.A.F. Haut-Rhin - Prestations de service                             | 30 000,00 €           |
| <b>Informatique</b>                                   | <b>1 000,00 €</b>     | C.A.F. Haut-Rhin - Fonds Publics et Territoires                       | 7 000,00 €            |
| Logiciel et assistance                                | 1 000,00 €            | Remboursement formations                                              | 1 000,00 €            |
| <b>Salaires</b>                                       | <b>100 000,00 €</b>   |                                                                       |                       |
| Salaires et charges personnel bibliothèque            | 100 000,00 €          |                                                                       |                       |
| <b>Animations</b>                                     | <b>2 000,00 €</b>     |                                                                       |                       |
| <b>Librairie spectacle</b>                            | <b>500,00 €</b>       | Recettes librairie                                                    | 500,00 €              |
| <b>TOTAL DEPENSES EUROS</b>                           | <b>2 459 273,00 €</b> | <b>TOTAL RECETTES EUROS</b>                                           | <b>2 459 273,00 €</b> |

VERDELHAN Jean-Pierre  
Président



RESS Thomas  
Directeur



**Budget analytique 2027**  
**Scène conventionnée d'intérêt national "Art et création"**

*Hors frais de fonctionnement, et autres activités de la structure (activités loisirs, bibliothèque)*

|                                                                     | Charges             |                                         | Produits            |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------|-----------------------------------------|---------------------|
| <b>Saison culturelle</b>                                            | <b>256 000,00 €</b> | <b>Recettes</b>                         | <b>68 000,00 €</b>  |
| <i>Dont cessions</i>                                                | 130 000,00 €        | <i>Dont billetterie</i>                 | 68 000,00 €         |
| <i>Dont frais annexes</i>                                           | 81 000,00 €         |                                         |                     |
| <i>(transport, hébergement, repas, droits d'auteurs, technique)</i> |                     |                                         |                     |
| <i>Education artistique et culturelle</i>                           | 45 000,00 €         | <b>Subventions</b>                      | <b>374 527,00 €</b> |
| <b>Accueil en résidence de création + apport en coproduction</b>    | <b>60 000,00 €</b>  | <i>DRAC Grand Est /MPMD</i>             | 75 000,00 €         |
|                                                                     |                     | <i>DRAC Grand Est /Résidences</i>       | 50 000,00 €         |
|                                                                     |                     | <i>DRAC Grand Est/EAC</i>               | 40 000,00 €         |
| <b>Quote part salaires et charges</b>                               | <b>106 527,00 €</b> | <i>Région Grand Est</i>                 | 70 000,00 €         |
|                                                                     |                     | <i>Collectivité européenne d'Alsace</i> | 40 000,00 €         |
| <b>Intermittences</b>                                               | <b>20 000,00 €</b>  | <i>Ville d'Illzach</i>                  | 99 527,00 €         |
|                                                                     |                     |                                         |                     |
|                                                                     |                     |                                         |                     |
|                                                                     |                     |                                         |                     |
| <b>Total</b>                                                        | <b>442 527,00 €</b> | <b>Total</b>                            | <b>442 527,00 €</b> |



**ESPACE 110 - BUDGET PREVISIONNEL 2027**

| CHARGES                                               | Montants              | PRODUITS                                                              | Montants              |
|-------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| <b>FONCTIONNEMENT GENERAL</b>                         | <b>834 936,00 €</b>   | <b>FONCTIONNEMENT GENERAL</b>                                         | <b>767 203,00 €</b>   |
| <b>Frais généraux</b>                                 | <b>40 184,00 €</b>    |                                                                       |                       |
| Carburant                                             | 2 500,00 €            | Ville d'Ilzach / fonctionnement                                       | 514 071,00 €          |
| Peint matériel                                        | 2 000,00 €            | Ville d'Ilzach / Mieux produire mieux diffuser                        | 92 000,00 €           |
| Fournitures régie                                     | 5 000,00 €            | Ville d'Ilzach / fluides                                              | 25 132,00 €           |
| Produits d'entretien                                  | 5 000,00 €            | C.A.F. Haut-Rhin / Fonds Publics et Territoires                       | 70 000,00 €           |
| Fournitures de bureau                                 | 3 000,00 €            | Subvention diverses                                                   | 35 000,00 €           |
| Fournitures informatiques                             | 1 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Autres fournitures                                    | 1 052,00 €            | Mise à disposition salles/personnels                                  | 6 000,00 €            |
| Eau, gaz, électricité                                 | 25 132,00 €           | Partenariats/mécénats                                                 | 3 000,00 €            |
| <b>Services extérieurs</b>                            | <b>141 500,00 €</b>   |                                                                       |                       |
| Entretien véhicules                                   | 5 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Location véhicule                                     | 5 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Location et entretien matériel                        | 25 000,00 €           |                                                                       |                       |
| Assurances                                            | 20 000,00 €           |                                                                       |                       |
| Documentations                                        | 2 500,00 €            |                                                                       |                       |
| Personnel extérieur                                   | 49 500,00 €           |                                                                       |                       |
| Honoraires                                            | 12 000,00 €           |                                                                       |                       |
| Mission Réception                                     | 7 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Affranchissements                                     | 2 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Téléphonie                                            | 3 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Internet                                              | 2 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Frais bancaires                                       | 4 500,00 €            |                                                                       |                       |
| Cotisations                                           | 2 500,00 €            |                                                                       |                       |
| Divers                                                | 1 500,00 €            |                                                                       |                       |
| <b>Charges diverses</b>                               | <b>12 000,00 €</b>    |                                                                       |                       |
| Dotation aux amortissements                           | 12 000,00 €           | Amortissements subventions d'équipement                               | 7 000,00 €            |
| <b>Salaires et charges personnel permanent</b>        | <b>585 250,00 €</b>   |                                                                       |                       |
| Salaires et charges                                   | 571 750,00 €          |                                                                       |                       |
| Voyages et déplacements                               | 5 500,00 €            |                                                                       |                       |
| Formations                                            | 8 000,00 €            | Uniformation - remboursements formations                              | 8 000,00 €            |
| <b>Communication</b>                                  | <b>50 500,00 €</b>    |                                                                       |                       |
| Plaquette                                             | 24 500,00 €           |                                                                       |                       |
| Insertions/publicité                                  | 19 500,00 €           |                                                                       |                       |
| Visuels de saison/ flyers                             | 6 500,00 €            |                                                                       |                       |
| <b>Bar</b>                                            | <b>5 500,00 €</b>     | <b>Bar</b>                                                            | <b>7 000,00 €</b>     |
| Achats                                                | 5 500,00 €            | Recettes bar                                                          | 7 000,00 €            |
| <b>CULTUREL</b>                                       | <b>768 889,00 €</b>   | <b>CULTUREL</b>                                                       | <b>753 535,00 €</b>   |
| <b>Programmation culturelle</b>                       | <b>543 500,00 €</b>   | <b>Programmation culturelle</b>                                       | <b>544 634,00 €</b>   |
| Prix de cession                                       | 130 000,00 €          | Recettes billetterie spectacles                                       | 68 000,00 €           |
| Transport                                             | 22 000,00 €           | Recettes diverses                                                     | 25 000,00 €           |
| Hébergement                                           | 22 000,00 €           | DRAC Grand Est / mieux produire mieux diffuser                        | 75 000,00 €           |
| Restauration                                          | 16 000,00 €           | DRAC Grand Est / résidences                                           | 50 000,00 €           |
| Redevance droits d'auteurs                            | 15 000,00 €           | DRAC Grand Est / éducation artistique et culturelle                   | 40 000,00 €           |
| Matériel scénique                                     | 6 000,00 €            | Région Grand Est / aide lieux et projets annuels structurants         | 70 000,00 €           |
| Intermittentes                                        | 20 000,00 €           | Agence Culturelle Grand Est / aide mobilité tournée coopération       | 10 000,00 €           |
| Accueil enfants soirées spectacle                     | 1 000,00 €            | C.e.A. / soutien aux Scènes d'Alsace                                  | 15 000,00 €           |
| Fournitures diverses                                  | 6 000,00 €            | (dont 25000 € au titre du dispositif "Mieux produire mieux diffuser") | 25 000,00 €           |
| Education artistique et culturelle                    | 15 000,00 €           | Ville d'Ilzach / action culturelle                                    | 69 527,00 €           |
| Médiation - Passerelles                               | 30 000,00 €           | Ville d'Ilzach / manifestation publiques                              | 30 000,00 €           |
| Expositions                                           | 3 000,00 €            | C.A.F. Haut-Rhin / Fonds Publics et Territoires                       | 50 000,00 €           |
| Residences/ coproductions                             | 60 000,00 €           | DRAJES / Poste Fonjep "Jeunes"                                        | 7 107,00 €            |
| Cinéma                                                | 4 000,00 €            | Recettes cinéma                                                       | 6 000,00 €            |
| Thé dansant                                           | 2 500,00 €            | Recettes Thé dansant                                                  | 4 000,00 €            |
| Salaires et charges personnels permanents             | 180 000,00 €          |                                                                       |                       |
| Salaires et charges personnels vacataires             | 10 000,00 €           |                                                                       |                       |
| <b>Bédéciné</b>                                       | <b>226 389,00 €</b>   | <b>Bédéciné</b>                                                       | <b>208 889,00 €</b>   |
| <b>Spectacle Vivant</b>                               | <b>453 890,00 €</b>   | <b>Spectacle Vivant</b>                                               | <b>453 890,00 €</b>   |
| Prix de cession                                       | 433 890,00 €          | Recettes entrées/bar/stands                                           | 70 000,00 €           |
| Redevance droits d'auteurs                            | 2 000,00 €            | DRAC Grand Est / Festival Bédéciné                                    | 10 000,00 €           |
| <b>Accueil Auteurs</b>                                | <b>76 000,00 €</b>    | La Sala / Festival Bédéciné                                           | 3 000,00 €            |
| Transport                                             | 14 000,00 €           | CNL / Festival Bédéciné                                               | 5 000,00 €            |
| Hébergement                                           | 14 000,00 €           | Région Grand Est / Festival Bédéciné                                  | 20 000,00 €           |
| Restauration                                          | 25 000,00 €           | C.e.A. / Festival Bédéciné                                            | 13 000,00 €           |
| Interventions                                         | 22 000,00 €           | Ville d'Ilzach / Festival Bédéciné                                    | 67 889,00 €           |
| Dédicaces                                             | 6 000,00 €            | C.A.F. Haut-Rhin / Fonds Publics et Territoires                       | 7 000,00 €            |
| Animations                                            | 4 000,00 €            |                                                                       |                       |
|                                                       | 5 000,00 €            | Partenariat Crédit Mutuel d'Ilzach                                    | 3 000,00 €            |
| <b>Communication</b>                                  | <b>33 000,00 €</b>    | Partenariat Crédit Mutuel District                                    | 3 500,00 €            |
| Communication                                         | 33 000,00 €           | Partenariat Librairie Tribulles                                       | 4 500,00 €            |
| <b>Divers</b>                                         | <b>72 000,00 €</b>    |                                                                       |                       |
| Sécurité                                              | 9 000,00 €            |                                                                       |                       |
| Concours                                              | 2 500,00 €            |                                                                       |                       |
| Restauration/Bar                                      | 4 500,00 €            |                                                                       |                       |
| Installation et logistique                            | 45 000,00 €           |                                                                       |                       |
| Charge de mission                                     | 5 500,00 €            |                                                                       |                       |
| Fournitures                                           | 2 500,00 €            |                                                                       |                       |
| Intermittentes                                        | 3 000,00 €            |                                                                       |                       |
| <b>ACTIVITES LOISIRS</b>                              | <b>884 459,00 €</b>   | <b>ACTIVITES LOISIRS</b>                                              | <b>967 547,00 €</b>   |
| <b>Activités (adultes-enfants)</b>                    | <b>551 625,00 €</b>   | <b>Activités</b>                                                      | <b>596 377,00 €</b>   |
| Fournitures/matériels divers + prestataires           | 270 000,00 €          | Cartes de membres                                                     | 26 000,00 €           |
| Salaires et charges personnel activités               | 190 000,00 €          | Cotisations activités                                                 | 530 000,00 €          |
| Frais administratifs/gestion                          | 90 625,00 €           | Subvention Ville d'Ilzach - Ecole de Musique                          | 27 270,00 €           |
| Formations                                            | 1 000,00 €            | Subvention C.e.A. - Ecole de Musique/Théâtre/Danse                    | 11 000,00 €           |
| <b>Accueil de Loirins sans Hébergement (A.L.S.H.)</b> | <b>218 125,00 €</b>   | C.A.F. Haut-Rhin - Fonds Publics et Territoires                       | 20 000,00 €           |
| Fournitures/matériels divers + prestataires           | 55 000,00 €           | DRAJES Grand Est / Poste Fonjep                                       | 7 107,00 €            |
| Salaires et charges personnel ALSH                    | 75 000,00 €           | Remboursement formations                                              | 1 000,00 €            |
| Salaires et charges personnel permanent               | 87 125,00 €           | <b>Accueil de Loirins sans Hébergement (A.L.S.H.)</b>                 | <b>248 000,00 €</b>   |
| Formations                                            | 1 000,00 €            | Inscriptions                                                          | 80 000,00 €           |
| <b>Bibliothèque</b>                                   | <b>114 700,00 €</b>   | Ville d'Ilzach - Subvention Contrat Enfance Jeunesse                  | 130 000,00 €          |
| <b>Achats</b>                                         | <b>6 200,00 €</b>     | C.A.F. Haut-Rhin - Prestations de service                             | 30 000,00 €           |
| Fournitures et matériels divers                       | 6 000,00 €            | C.A.F. Haut-Rhin - Fonds Publics et Territoires                       | 7 000,00 €            |
| Achat de livres                                       | 5 000,00 €            | Remboursement formations                                              | 1 000,00 €            |
| Abonnements                                           | 600,00 €              | <b>Bibliothèque</b>                                                   | <b>97 170,00 €</b>    |
| <b>Informatique</b>                                   | <b>1 000,00 €</b>     | Cotisations                                                           | 2 500,00 €            |
| Logiciel et assistance                                | 1 000,00 €            | Ville d'Ilzach - subvention bibliothèque                              | 791 700,00 €          |
| <b>Salaires</b>                                       | <b>105 000,00 €</b>   | C.A.F. Haut-Rhin - Fonds Publics et Territoires                       | 15 000,00 €           |
| Salaires et charges personnel bibliothèque            | 105 000,00 €          |                                                                       |                       |
| <b>Animations</b>                                     | <b>2 000,00 €</b>     |                                                                       |                       |
| <b>Librairie spectacle</b>                            | <b>500,00 €</b>       | Recettes librairie                                                    | 500,00 €              |
| <b>TOTAL DEPENSES EUROS</b>                           | <b>2 488 273,00 €</b> | <b>TOTAL RECETTES EUROS</b>                                           | <b>2 488 273,00 €</b> |

VERDEILHAN Jean-Pierre  
Président

RESS Thomas  
Directeur

## ANNEXE IV

### Plan d'action

#### dans le cadre de la lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS)

### ESPACE 110

#### 1. Actions de sensibilisation et d'information prévues par la structure auprès des équipes, des personnes intervenantes dans la structure, etc.

4.09.2023 : sensibilisation et diffusion de la procédure de signalement aux salariés permanents de la structure

5.09.2023 : sensibilisation et diffusion de la procédure de signalement aux enseignants de l'école de musique

14.09.2023 : sensibilisation et diffusion de la procédure de signalement aux intervenants animateurs d'activités

4.09.2024 : sensibilisation et rappel de la procédure de signalement aux enseignants de l'école de musique

6.09.2024 : sensibilisation et rappel de la procédure de signalement aux intervenants animateurs d'activités

Au gré des recrutements de salariés permanents, présentation de la procédure de signalement

#### 2. Formations prévues par l'encadrement et les équipes sur le thème des VHSS

- Nombre et fonctions des personnes pour lesquelles sont prévues des formations durant la période de conventionnement : le directeur et l'ensemble des membres du CoPil seront formés sur la période de conventionnement. Ces formations seront mutualisées avec d'autres structures culturelles du territoire.
- Nom des organisme(s) de formation : en cours
- Date(s) des formations : en cours
- Nombre et fonctions des personnes ayant déjà suivi des formations au titre de la lutte contre les VHSS et dates de formation :
  1. 10.02.2023 - GIFOP Formation : Mme Argine JERMANN, responsable Activités Loisirs
  2. 22.03.2023 - CCI Campus Alsace : M. Sébastien MEYER, directeur technique

#### 3. Formalisation du dispositif de signalement de faits de VHSS

Une procédure a été mise en place et communiquée à l'ensemble des intervenants de la structure (voir pages suivantes), un modèle de courrier de signalement est proposé et une adresse mail dédié a été créée.



# PROCEDURE

## Traitement des situations de violences sexistes, sexuelles, morales et discriminatoires

### Préambule

**Cette procédure couvre le traitement des situations relevant des violences sexistes, sexuelles, morales et discriminatoires en interne de l'ESPACE 110 - Centre Culturel d'Illzach.**

Elle ne concerne pas les procédures pénales ou civiles que peuvent engager les personnes qui s'estiment victimes de violences.

Elle s'applique aux **collaboratrices et collaborateurs de l'ESPACE 110 - Centre Culturel d'Illzach** tels que

définis ci-après : **salariés** <sup>1</sup> et **membres des instances de l'ESPACE 110 - Centre Culturel d'Illzach**, <sup>2</sup>

**personnes mandatées par l'association**, <sup>3</sup> **partenaires de l'ESPACE 110 - Centre Culturel d'Illzach**, et <sup>4</sup>

**prestataires** auxquels l'ESPACE 110 - Centre Culturel d'Illzach a recours. Les spécificités pour chaque partie prenante seront précisées en fonction des étapes.

**Ce document a pour objectifs de :**

- Permettre aux collaboratrices et collaborateurs de l'ESPACE 110 - Centre Culturel d'Illzach de connaître les faits de violences sexistes, sexuelles, morales et discriminatoires prohibés, de savoir à qui les signaler et d'avoir connaissance du traitement qui sera fait de leur signalement.
- Permettre à des personnes extérieures en interaction avec les collaboratrices et collaborateurs de l'ESPACE 110 - Centre Culturel d'Illzach de savoir à qui signaler de tels faits et d'avoir connaissance du traitement qui sera fait de leur signalement.
- Permettre à la direction et à la gouvernance, auxquelles incombent la responsabilité employeur, de disposer d'un cadre unique de traitement des signalements, notamment en matière de violences sexistes et sexuelles.
- Permettre aux représentants du personnel, le cas échéant, de connaître la procédure de traitement des signalements.

Cette procédure vise à mettre en œuvre :

- **La responsabilité employeur de l'ESPACE 110 - Centre Culturel d'Illzach à l'égard de ses salarié·es**, pour laquelle l'ESPACE 110 a une obligation légale de signalement et de traitement, en raison du contrat de travail/de stage/service civique liant l'ESPACE 110 et la personne.
- **La responsabilité politique et éthique de l'ESPACE 110 - Centre Culturel d'Illzach** à l'égard des organisations liées à l'ESPACE 110 par un mandat, un contrat de prestation ou une convention de partenariat : l'ESPACE 110 n'a pas de responsabilité légale de protection envers ces acteurs, mais a un devoir d'alerte ou de signalement.

*A noter : l'utilisation du dispositif n'exposera son auteur·e à aucune sanction disciplinaire, quand bien même les faits s'avèreraient par la suite inexacts ou ne donneraient lieu à aucune suite.*

# 1. Quels sont les faits concernés par cette procédure ?

5

Cette procédure couvre le traitement des situations relevant des violences au travail, en particulier :

- Agissement sexiste ou discriminatoire
- Harcèlement sexuel
- Harcèlement moral
- Discrimination
- Agression sexuelle
- Viol

*Au-delà de la procédure disciplinaire qui vaut dans le cadre de l'ESPACE 110 - Centre Culturel d'Illzach, une personne victime de ces comportements peut également :*

- Porter plainte contre l'auteur·e au niveau pénal (pour les faits qui relèvent d'infractions pénales)
- Se retourner contre son employeur si celui-ci ne l'a pas protégée face à ce type de faits

# 2. Qui peut signaler des faits ?

Toute collaboratrice ou tout collaborateur de l'ESPACE 110 - Centre Culturel d'Illzach tel que défini dans le préambule (salarié·e, membre des instances de gouvernance, personne mandatée par les instances de l'ESPACE 110 - Centre Culturel d'Illzach, prestataire ou partenaire de l'ESPACE 110 - Centre Culturel d'Illzach) peut signaler des faits identifiés comme problématiques, qu'il ou elle en soit :

- Témoin,
- Cible,
- ou Informé·e.

Les personnes salariées en situation d'encadrement, et les membres du Conseil d'Administration, ont une responsabilité spécifique en la matière. Elles et ils **doivent** signaler les faits dont les salarié·es doivent être

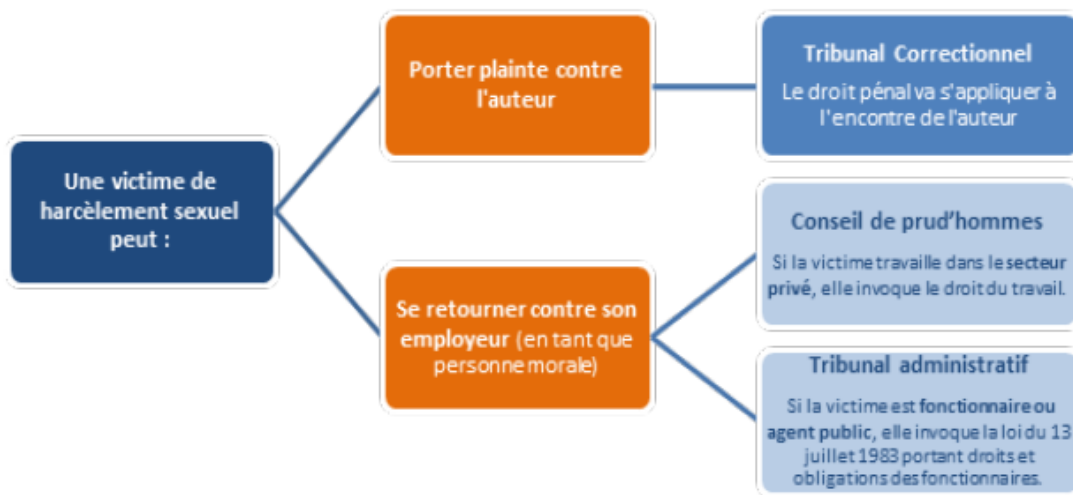
6

protégé·es ou les faits dont elles ou ils sont responsables, s'ils ont lieu dans le cadre du travail .

Les personnes extérieures à l'association et qui sont en interaction avec les salarié·es, membres des instances et personnes mandatées par l'association, **peuvent** également signaler des faits identifiés comme problématiques, qu'elle ou il en soit :

- Témoin,
- ou Cible.





### 3. À qui peut-on signaler des faits ?

Les signalements peuvent être faits aux personnes suivantes, qui ont été formées pour recevoir les signalements :

- Les **référénts au sein de l'équipe** pour les faits de violences sexistes, sexuelles, morales et discriminatoires.
- Les **responsables hiérarchiques** (Directeur ou encadrant intermédiaire).
- La **médecine du travail**.

Ils peuvent être faits par voie orale ou par voie écrite. Par voie écrite, les personnes peuvent adresser leur signalement un message à l'adresse [referentsvhss@espace110.org](mailto:referentsvhss@espace110.org) Cette adresse est consultée régulièrement par les deux référénts au sein de l'équipe pour les faits de violences sexistes, sexuelles, morales et discriminatoires.

### 4. Que se passe-t-il une fois qu'un signalement a été fait ?

**Le signalement est transmis à la direction**, qui centralise l'ensemble des signalements et en assure le suivi. La direction est composée du président, et du directeur.

Si l'une de ces deux personnes est mise en cause par le signalement, elle n'est associée à aucune action relative à ce signalement et la deuxième personne sera secondée par les référénts.

La direction propose à la **personne à l'origine du signalement** un **entretien avec un de ses membres**, afin de préciser les faits.

Après cet entretien, la direction **évalue la gravité des faits** et s'il s'agit ou non d'une situation nécessitant le déclenchement d'une enquête interne et/ou d'une sanction sans nécessité d'enquête (par exemple en cas de tenue de propos discriminatoires devant un nombre important de témoins).

Il émet une **recommandation à l'intention du Bureau**, lequel décide soit de :

- déclencher une enquête,
- prendre une sanction sans mener d'enquête,
- classer le signalement sans sanction.

**Les cas de harcèlement ou d'agression déclenchent obligatoirement une enquête, ainsi qu'une information au Conseil d'Administration**, sans fournir d'information précise concernant les faits et les noms des personnes impliquées.

**En cas d'enquête, le bureau détermine qui en aura la charge** : soit au moins un membre de la direction, formé·es à la conduite d'enquêtes en la matière, soit des prestataires externes. Ce choix s'effectue en fonction de la gravité estimée des faits et/ou des personnes impliquées.

**S'il apparaît clairement que la situation n'est pas constitutive de faits prohibés**, l'auteur·e du signalement sera informé·e par la direction qu'une enquête approfondie ne sera pas mise en place. Le signalement pouvant être le signe d'un dysfonctionnement ou d'un mal-être, un temps d'échange avec les personnes impliquées et la hiérarchie pourra être organisé pour trouver des solutions.

**Dans les autres cas, une enquête interne sera menée.**

## 5. Si une enquête est mise en place, comment se déroule-t-elle ?

Les étapes de l'enquête interne peuvent être les suivantes, en fonction des cas :

- Mise en œuvre de **mesures de protection de la victime** si besoin (télétravail, mise à pied conservatoire de la personne mise en cause, changement des horaires de travail par exemple) ;
- **Convocation de la personne mise en cause** par le signalement pour un entretien dans le cadre d'une enquête, pour préciser les faits qui lui sont reprochés et entendre ses réponses ;
- **Entretien avec la ou les personnes victimes** ;
- **Entretien avec toute personne** susceptible d'amener des éléments complémentaires à l'enquête.

Ces étapes sont recommandées par les personnes chargées de l'enquête, les décisions de les déclencher sont prises par le Président, et mises en œuvre par le Directeur.

L'enquête implique une **stricte confidentialité** de la part de toutes les personnes informées concernant les faits et les personnes impliquées.

## 6. Que se passe-t-il après l'enquête ?

À l'issue de l'enquête, un **rapport d'enquête est transmis au Bureau**, notamment en sa qualité d'employeur, qui évalue la nécessité de prévoir une sanction, en application du droit du travail.

En cas d'agression ou de harcèlement, **l'existence d'une sanction est communiquée par le Bureau à l'équipe salariée et au Conseil d'Administration, sans fournir d'information précise** concernant les faits, la nature de la sanction et les noms des personnes impliquées.

**S'il apparaît clairement que la situation n'est pas constitutive de faits prohibés, l'auteur·e du signalement est informé·e par le Bureau de la conclusion de l'enquête.**

**Tous les ans** un point d'étape sur la situation au sein de l'ESPACE 110 - Centre Culturel d'Illzach est présenté au **Conseil d'Administration**.

Les informations relatives aux enquêtes sont conservées uniquement par le Directeur et le Président.

**Attention particulière à l'équipe salariée :**

Des équipes impactées par une enquête et/ou des sanctions sont des équipes dans lesquelles le travail est rendu difficile.

À la suite de l'enquête et/ou de l'application de sanctions, il est nécessaire d'accompagner les salarié·es à retrouver, reconstruire, une ambiance sereine de travail.



**Les équipes de travail ou encadrants peuvent solliciter la Direction afin de bénéficier de ce type d'accompagnement, qui en appréciera l'opportunité.**

Illzach le 1<sup>er</sup> septembre 2023

Jean-Pierre VERDEILHAN  
Président

Thomas RESS  
Directeur

<sup>1</sup>  
Sont considéré·e·s comme salarié·e·s toutes les personnes ayant un contrat de travail, de volontariat, de stage ou tout autre contrat impliquant un lien de subordination contractuelle.

<sup>2</sup>  
Sont considéré·e·s comme mandaté·e·s toutes les personnes ayant été mandaté·e·s par le Conseil d'Administration pour représenter l'association vis-à-vis de l'extérieur.

<sup>3</sup>  
Sont considéré.e.s comme partenaires de l'ESPACE 110 - Centre Culturel d'Illzach les organisations avec lesquelles l'ESPACE 110 - Centre Culturel d'Illzach engage une relation de partenariat formelle, faisant l'objet d'une convention.

<sup>4</sup>  
Sont considéré.e.s comme prestataires de l'ESPACE 110 - Centre Culturel d'Illzach les prestataires avec lesquels un contrat de prestation est établi.

<sup>5</sup>  
Définitions légales et exemples en annexe

<sup>6</sup>  
Est considéré comme relevant du « cadre de travail » toute interaction rendue possible par la relation de travail, y compris en dehors des horaires de travail ou des lieux de travail.

# Définitions des faits prohibés

## Agissement sexiste

« Nul ne doit subir d'agissement sexiste, défini comme tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant ».

Article 6 bis de la loi de 1983 ou article L1142-2-1 du code du travail.

## Discrimination

« Constitue une discrimination directe la situation dans laquelle, sur le fondement de son origine, de son sexe, de sa situation de famille, de sa grossesse, de son apparence physique, de la particulière vulnérabilité résultant de sa situation économique, apparente ou connue de son auteur, de son patronyme, de son lieu de résidence ou de sa domiciliation bancaire, de son état de santé, de sa perte d'autonomie, de son handicap, de ses caractéristiques génétiques, de ses mœurs, de son orientation sexuelle, de son identité de genre, de son âge, de ses opinions politiques, de ses activités syndicales, de sa capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, de son appartenance ou de sa non- appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une prétendue race ou une religion déterminée, une personne est traitée de manière moins favorable qu'une autre ne l'est, ne l'a été ou ne l'aura été dans une situation comparable.

Constitue une discrimination indirecte une disposition, un critère ou une pratique neutre en apparence, mais susceptible d'entraîner, pour l'un des motifs mentionnés au premier alinéa, un désavantage particulier pour des personnes par rapport à d'autres personnes, à moins que cette disposition, ce critère ou cette pratique ne soit objectivement justifié par un but légitime et que les moyens pour réaliser ce but ne soient nécessaires et appropriés.

La discrimination inclut :

1° Tout agissement lié à l'un des motifs mentionnés au premier alinéa et tout agissement à connotation sexuelle, subis par une personne et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant ;

2° Le fait d'enjoindre à quiconque d'adopter un comportement prohibé par l'article 2. »

Article 1 de la loi du 28 mai 2008

## Agissement discriminatoire

« Tout agissement lié à (un critère de discrimination) subis par une personne et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant »

Article 1er de la loi du 27 mai 2008

## Harcèlement sexuel

« Aucun salarié ne doit subir des faits : 1° Soit de harcèlement sexuel, constitué par des propos ou comportements à connotation sexuelle répétés qui soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante ; 2° Soit assimilés au harcèlement sexuel, consistant en toute forme de pression grave, même non répétée, exercée dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers ».

Article 6 ter de la loi de 1983 ou article L1153-1 du code du travail.

## Harcèlement environnemental

Depuis 2017, le fait de tenir dans un open-space des propos à connotations sexuelles répétés qui créent une situation dégradante, même s'ils ne visent personne en particulier, peut être considéré comme du harcèlement sexuel. « Le harcèlement sexuel peut consister en un harcèlement environnemental ou d'ambiance, où, sans être directement visée, la victime subit les provocations et blagues obscènes et vulgaires qui lui deviennent insupportables ».

Décision de la cour d'appel d'Orléans du 7 février 2017.

## Harcèlement moral

« Aucun salarié ne doit subir les agissements répétés de harcèlement moral qui ont pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel. »

Article L1152-1 du Code du Travail, Article 6 quinquies de la loi de 1983 et Article 222-33-2 du code pénal

## Agression sexuelle

« Constitue une agression sexuelle toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise. »

Article 222-22 du code pénal.

## Viol

« Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol. »

Article 222-23 du code pénal.



## ANNEXE V

|                                                                                                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Engagements en faveur de la transition écologique</b><br><b>Cadre d'actions et de coopération pour la transformation écologique (CACTÉ)</b> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### ESPACE 110

Dans le prolongement de la stratégie nationale bas carbone, de la planification régionale « Grand Est Région Verte », en lien également avec les politiques locales de développement durable et avec les mesures d'impact carbone / référentiels carbone des différents réseaux de la création artistique, le bénéficiaire s'engage à présenter une note d'intention ou d'information sur les actions déjà menées en termes de transition écologique ou sur ce que la structure envisage, sur la base de la présentation des résultats d'un autodiagnostic d'empreinte environnementale (outil au choix : SEEDS/Arviva, Impact Score, Bouture ou équivalents).

Cette note précisera les mesures prises en termes d'estimation des impacts, de sensibilisation et de formation des équipes et les premières pistes de plan d'action, y compris celles relevant de coopérations et mutualisations à différentes échelles.

**Dans le cadre de l'engagement méthodologique obligatoire sur la première année de la CPO, le bénéficiaire a déjà réalisé une sélection des trois engagements thématiques issus du Cacté :**

- Engagement n° 3 : réduction des consommations de fluides
- Engagement n° 8 : réduction et gestion des déchets et des pollutions
- Engagement n° 9 : adaptation et durabilité du bâti et des sites culturels et d'enseignement

Pour chaque engagement choisi, plusieurs leviers d'action peuvent être mobilisés.

## **CACTé - Engagements prioritaires de l'Espace 110 (2025-2027)**

### **ENGAGEMENT N°3 — RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS DE FLUIDES**

#### **LEVIER (a) — ORGANISER ET STRUCTURER SA DÉMARCHE**

- en assurant le suivi annuel de cette consommation
- en définissant un plan d'action pluriannuel de réduction des consommations
- en formant les équipes et en informant les parties prenantes
- en sensibilisant le public à des écogestes

#### **LEVIER (d) — ENGAGER LA SOBRIÉTÉ DES USAGES**

- en optimisant les durées d'utilisation de l'éclairage (minuteur, gestion centralisée, détecteur de mouvements et de luminosité...)
- en programmant une réduction de la ventilation en période d'inoccupation
- en définissant une limite de température haute pour le chauffage (19°C)
- en définissant une limite de température en cas d'inoccupation d'un bâtiment (16°C quand le bâtiment est inoccupé entre 24h et 48h, 8°C au-delà)
- en limitant l'usage des écrans non-essentiels
- en éteignant les éclairages ornementaux ou non-utiles et en éteignant les éclairages extérieurs une partie de la nuit
- en supprimant l'eau chaude dans une partie des sanitaires (hors douche et locaux d'entretiens)

### **ENGAGEMENT N°8 — RÉDUCTION ET GESTION DES DÉCHETS ET DES POLLUTIONS**

#### **LEVIER (a) — ENGAGER UNE DÉMARCHE COLLECTIVE**

- en sensibilisant/formant l'équipe, le public et les artistes et équipes accueillis
- en mettant en place un système de collecte des déchets recyclables et une signalétique adaptée
- en ajoutant les consignes de tri sur la feuille de route des artistes accueillis
- en travaillant avec les associations dédiées et la collectivité locale concernée

#### **LEVIER (b) — RÉDUIRE LES BESOINS EN MATIÈRE PREMIÈRE ET LA PRODUCTION DE DÉCHETS**

- en supprimant le jetable (vaisselle, bouteille, essuie-main, etc.)
- en renonçant aux cadeaux et objets gratuits (« goodies »)
- en renonçant à des achats superflus
- en limitant les achats de produits suremballés et en privilégiant les grands contenants, les produits au détail, les écorecharges et le vrac

#### **LEVIER (c) — FAVORISER LA RÉUTILISATION, LE RÉEMPLOI ET LE RECYCLAGE**

- en réutilisant les mobiliers, décors, costumes, etc.
- en réparant les biens endommagés
- en revendant ou en donnant ce qui peut l'être
- en compostant les déchets organiques
- en assurant la collecte des déchets dangereux (piles, huiles, peintures, etc.)
- en assurant la collecte et le recyclage des déchets d'équipement électriques et électroniques

### **ENGAGEMENT N°9 — ADAPTATION ET DURABILITE DU BATI ET DES SITES CULTURELS ET D'ENSEIGNEMENT**



### LEVIER (a) — CONDITIONNER LA RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS OU TRAVAUX À UNE EXIGENCE ENVIRONNEMENTALE

en choisissant les prestataires (architecte, paysagiste, bureau d'étude, artisans...) en fonction d'engagements environnementaux  
en favorisant la réhabilitation d'un bâtiment existant à la construction d'un bâtiment neuf

### LEVIER (b) — GÉRER SON BÂTIMENT POUR LIMITER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

en installant un système d'automatisation et de contrôle des bâtiments  
en installant un système de régulation automatique de la chaleur  
en adaptant les bâtiments et les consommations aux usages et aux usagers  
en optimisant les réglages des équipements techniques  
en contrôlant régulièrement les consommations de fluides  
en faisant régulièrement une inspection et un entretien des installations techniques

### LEVIER (c) — ADAPTER LES BÂTIMENTS, LES SITES ET LEURS USAGES AUX CONSÉQUENCES DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ET À LA RARÉFACTION DES ÉNERGIES FOSSILES.

en adaptant les projets artistiques aux spécificités thermiques d'un lieu et aux contraintes de saisons  
en favorisant la mutualisation des bâtiments et la mixité de leurs usages  
en privilégiant la multifonctionnalité des espaces et leur réversibilité  
en limitant le recours à des moyens techniques supplémentaires à l'existant  
en entretenant le bâtiment selon des critères environnementaux (critères environnementaux dans le choix des produits d'entretien et/ou dans le choix des prestataires)  
en assurant aux usagers et aux publics un confort d'été en minimisant l'usage de la climatisation  
en désartificialisant les sols extérieurs et en végétalisant au maximum les espaces et les bâtiments (murs, toit, parking)